

OCTOBRE	D	L	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
	7	8	9	10	11	12
	13	14	15	16	17	18
	19	20	21	22	23	24
	25	26	27	28	29	30
	31					

VOL. XXXII — No. 44-45

LE CLAIROIR

SAINT-HYACINTHE, 29 OCTOBRE 1943

NOVEMBRE	D	L	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
	7	8	9	10	11	12
	13	14	15	16	17	18
	19	20	21	22	23	24
	25	26	27	28	29	30
	31					

PRIX: 5 cents

L'APPEL A L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE

La campagne en faveur du 5ième Emprunt est signalée par un grand ralliement populaire dans la vaste enceinte du Manège Militaire. — Une foule considérable applaudit les orateurs au cours d'un programme varié échelonné sur plusieurs heures de durée.

DISCOURS DE Me J. J. PENVERNE, DE MONTREAL, Me T.-A. FONTAINE, DEPUTE AU FEDERAL, ET Me VICTOR CHABOT, C. R.

La campagne en faveur du Cinquième Emprunt de la Victoire, inaugurée avec élan dans la ville et la région de St-Hyacinthe il y a quelques jours s'est continuée par un grand ralliement populaire au Manège Militaire, rue Laframboise. L'enceinte du Manège est quelque chose de vaste mais elle était remplie de monde à cette occasion. Au reste, les organisateurs avaient bien fait les choses: musique par un orchestre, numéros de vaudeville, de chant et de musique, et les discours. Ceux-ci ont été prononcés, dans l'ordre qui suit par Me Victor Chabot, C.R., président conjoint avec M. François Jetté du Comité local de l'Emprunt de la Victoire; Me J.-J. Penverne, de Montréal, héros de la guerre 1914-18 et avocat réputé de la métropole; et Me T.-A. Fontaine, C.R., député de St-Hyacinthe-Bagot à la Chambre des Communes.

La soirée débuta par la musique d'«O Canada», jouée par l'orchestre, que toute l'assistance accompagna, puis la Caravane fut présentée à l'assistance. Tous ses membres font partie de l'armée active. Leur porte-parole souligna que la Caravane était heureuse de se trouver à St-Hyacinthe. Leur but est d'égarer et d'amuser, tout en soulignant l'importance de la campagne en faveur de l'Emprunt de la Victoire.

Le premier numéro, fort applaudi, consistait en une parade de modes des membres du C.W.A.C., uniformes de ville et de campagne dans l'armée active, uniformes de toute saison, chauffeurs du C.W.A.C.; chez les hommes, uniformes de ville et de campagne, avec sac et fusil; uniformes des chauffeurs du C.W.A.C. et, enfin, le dessert, uniformes de culture physique de ces charmantes personnes du C.W.A.C. et le tableau.

Me Victor Chabot, C.R., Président conjoint du Comité de l'Emprunt de la Victoire, Me Victor Chabot, C.R. déclara, au nom du Comité combien il était heureux de voir une aussi nombreuse assistance et il en remercia chaleureusement particulièrement les membres du C.P.C. et du 2ième Bataillon de Réserve du Régiment de St-Hyacinthe.

«Mais je suis surtout ici, ajouta Me Chabot, pour vous présenter un ami, un grand citoyen qui se dépense depuis plusieurs années au service de son pays, Me

J.-J. Penverne. Alors qu'il était étudiant à l'Université McGill, la guerre fut déclarée et Jean Penverne partit dès le début pour le front des hostilités. Dès le 30 septembre 1914, il était à la ligne de feu. En 1916, il fut fait prisonnier à Verdun et il demeura 34 mois prisonnier de guerre, parvenant enfin à s'évader, alors qu'il rejoignit son unité et continua de servir jusqu'à la fin de la guerre. De retour au pays, M. Penverne poursuivit ses études et se fit recevoir avocat pour puis suivre par la suite une carrière brillante. Il s'est surtout dévoué au service des Emprunts de Guerre et Me Chabot est heureux de lui souhaiter, au nom de tous, la plus cordiale bienvenue à St-Hyacinthe.

Me Penverne Les premières paroles de Me Penverne sont pour remercier les organisateurs, puis pour dire son admiration de l'excellent spectacle d'«O Canada» joué par l'orchestre, que toute l'assistance accompagna, puis la Caravane fut présentée à l'assistance. Tous ses membres font partie de l'armée active. Leur porte-parole souligna que la Caravane était heureuse de se trouver à St-Hyacinthe. Leur but est d'égarer et d'amuser, tout en soulignant l'importance de la campagne en faveur de l'Emprunt de la Victoire.

LES COURS DU SOIR A L'ECOLE TECHNIQUE

ARITHMETIQUE: Les cours s'ouvrent mardi soir à 7.30 p.m. à l'Ecole Technique. Les frais d'inscription sont de \$4.00 comprenant les mois de novembre et décembre. Tous ceux qui désirent se perfectionner en mathématiques sont priés de se présenter à ces cours.

ELECTRICITE: Ceux qui ont donné leurs noms pour ces cours sont priés de se présenter mercredi soir à 7.30 p.m. à l'Ecole Technique. Les frais d'inscription sont de \$4.00 comprenant les mois de novembre et décembre. Pour tous renseignements, s'adresser au Principal de l'Ecole Technique entre 9.00 a.m. et 4.00 p.m. ou encore entre 7.30 p.m. et 8.30 p.m. Le numéro de téléphone est 852 — 30.

Détails des souscriptions à l'Emprunt de la Victoire

Nous publions plus bas une liste, nécessairement incomplète, de souscripteurs à l'Emprunt de la Victoire. On y verra par exemple, que la ville et le comté de St-Hyacinthe ont souscrit à titre (27 octobre) la somme de \$1,060,000 soit 85 pour cent de l'objectif du comté.

La première paroisse du comté de St-Hyacinthe a avoir atteint son objectif à été St-Bernard de Michaudville, avec 138 pour cent. Voici des détails intéressants des souscriptions à l'Emprunt de la Victoire.

Comté de St-Hyacinthe \$1,060,000. — 85 pour cent; Cité et District de St-Hyacinthe: \$1,013,000 — 94 pour cent; Paroisse Notre-Dame \$114,000. — 70 pour cent; St-Hyacinthe le Confesseur: \$1,500. — 25 pour cent; La Présentation \$1,500. — 10 pour cent; St-Barnabé, \$2,300 — 23 pour cent; St-Bernard, \$6,900. — 138 pour cent; St-Charles, \$2,150 — 18 pour cent; St-Damase, \$2,500 — 10 pour cent; St-Denis, \$2,600. — 8 pour cent; St-Jude, \$11,000. — 55 pour cent; Ste-Madeleine \$1,000. — 5 pour cent; St-Thomas d'Aquin, \$4,350. — 53 pour cent. Souscriptions de \$5,000, et plus: Casavant Frères Limitée, \$35,000.; Consolidated Textiles Ltd., \$5,000.; Côté, J. A. et M. Ltée., \$25,000.; Donahue Corporation of Canada Ltd., \$20,000.; Duplex Textiles Limited, \$5,000.00; Laiterie Yamaska, \$5,000.00; La Survivance, Cie Mutuelle d'Assurance-Vie, \$15,000.; Les Carrières de St-Dominique Co. Ltd., \$10,000.; Mascara, Camille, \$5,000.; Needlcraft Mills Ltd., \$5,000.; Souad Jos. et Cie, \$6,000.; Volcano Ltée, \$10,000.

Remerciements Le Comité de l'Emprunt de la Victoire désire remercier spécialement M. J.-P. Lazure et les membres du C.P.C. aussi les colonels Eugène Payan et Roland Pothier, les officiers, sous-officiers et soldats du Régiment de St-Hyacinthe, le sergent Roméo Bernard, gardien du Manège Mi-

litaire et les constables de la ville de St-Hyacinthe pour le service d'ordre, enfin tous ceux qui de près ou de loin ont contribué au succès de mercredi soir.

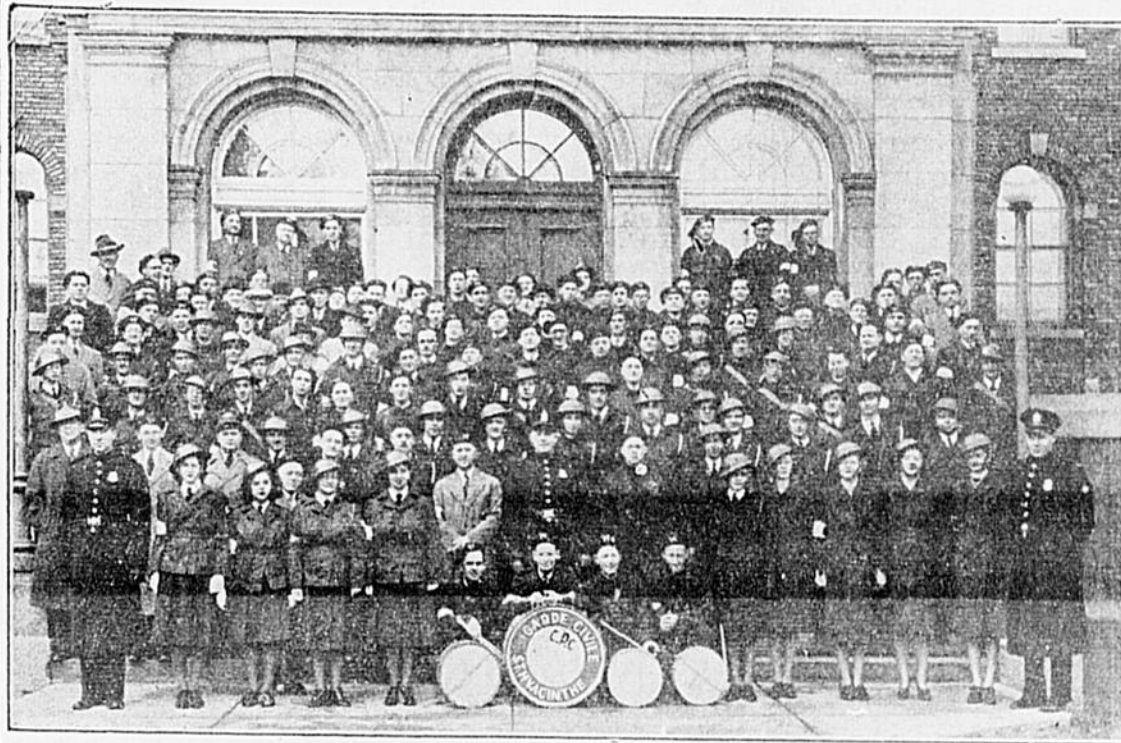
Au camp des Marins Le Camp des Signaux de St-Hyacinthe a atteint 100 pour cent de son objectif (\$7,200.00). Ce résultat est merveilleux, surtout si l'on considère que les marins ont acheté les Bons de la Victoire avec le produit de leur solde.

Epargne sur le salaire Voici en date du 27, le pourcentage de souscription des employés dans les établissements de 50 employés ou plus:

Aeme Underwear regd., 134 p.c.; Casavant Frères Limitée, 103 p.c.; Consolidated Textiles Ltd., 70 p.c.; Côté J. A. & M. Ltée., 115 p.c.; Donahue Corporation of Canada Ltd., 162 p.c.; Ducloux & Fayon Limited, 102 p.c.; Duplex Textiles Ltd., 117 p.c.; Empire Clothing Mfg. Co., 82 p.c.; E. T. Corset Co. Ltd., 109 p.c.; Good-year Cotton Co. of Canada Ltd., 127 p.c.; Gotham Hosiery Co. of Canada Ltd., 120 p.c.; Needlecraft Mills Ltd., 71 p.c.; Pennmans Limited, 75 p.c.; Providence Mfg Co. Ltd., 145 p.c.; Volcano Limitée, 115 p.c.; Yamaska Garments Ltd., 161 p.c.; H. M. C. S. "St. Hyacinthe", Signal School, 100 p.c.; employés civils, gouvernement fédéral, 100 p.c.

Section système-groupe: établissement de 15 à 50 employés: Canadian United States Knitting Co. Ltd., 100 p.c.; Chaussures Rita Ltée., 102 p.c.; Cité de St-Hyacinthe, 100 p.c.; La Cie d'Assurance Mutuelle du Commerce contre l'incendie, 130 p.c.; G. & B. Shoe Regd., 200 p.c.; Grand Hôtel, 154 p.c.; Orgues O. Jacques Ltée., 75 p.c.; Omega Machinerie Ltée., 150 p.c.; J. Ernest St-Onge Engr., 115 p.c.; St-Hyacinthe Pantalons Engr., 100 p.c.; St-Hyacinthe Transport Inc., 140 p.c.; Southern Canada Power Co. Ltd., 110 p.c.; United Stores Ltd., 305 p.c.; Metropolitan Life Inc. Co., 120 p.c.; Magasin Moderne Sc à \$1.00, 100 p.c. Les souscriptions sont en date de mercredi le 27, à 5 h. 30 p.m.

La démonstration du C.P.C.



Photographie prise dimanche dernier, le 24 octobre, devant l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe. On remarquera les officiers du C.P.C. de Montréal venus à Saint-Hyacinthe à cette occasion, MM. C. Robillard, R. Ouellet, R. Hamel, J.-M. Riard, M. J. Guyon, MM. P. Parent, J.-P. Hébert et J.-O. Dubuc, aussi au premier rang on remarquera MM. J.-P. Lazure, président du C.P.C. local, accompagné du chef de police de St-Hyacinthe, M. Adrien Malo. (Ceux qui ont un casque d'acier sont de Montréal)

Le lieutenant Jean Guertin est décédé à Ste-Anne de Bellevue

En service actif depuis deux ans, il est mort à la suite d'une pleurésie contractée à Terrebonne. — Ancien employé de la Gotham.

Le lieutenant Jean Guertin, du régiment de St-Hyacinthe, qui fut employé pendant plusieurs années à la manufacture Gotham, est décédé dimanche dernier à l'hôpital militaire de Ste-Anne de Bellevue, à l'âge relativement jeune de 31 ans.

Le lieutenant Guertin, en service actif depuis deux ans avec son régiment, est décédé des suites d'une pleurésie contractée à Terrebonne en mai dernier.

Lorsqu'il se trouva malade, il fut transporté à l'hôpital militaire de Halifax, puis à Ste-Anne de Bellevue, où il expirait dimanche après avoir subi plusieurs interventions chirurgicales.

Il était le fils de M. Alfred Guertin, de Montréal, et de Graciele Beaulne, décédée. Lui survient, outre son père, sa fiancée, Mlle Jacqueline Pontbriand; trois sœurs, Mme Joseph Lippé (Clair), de Waterloo; Mme Roland Renaud (Louise), de Montréal, et Mlle Beata Logan, de Waterloo; trois frères, Jules Guertin, de Detroit; Paul Guertin, gérant de "La Laurentienne" à Montréal et Marc Guertin, aussi de la métropole.

Les impondérables funéraires du lieutenant Guertin ont eu lieu en l'église de l'Immaculée Conception, à Montréal.

L'emprunt de la Victoire rendu à \$643,457,050

La moyenne quotidienne a été de 71 millions et demi, soit une plus forte proportion que le précédent emprunt.

Un télégramme d'Ottawa nous communique les dernières nouvelles de l'Emprunt de la Victoire pour tout le Canada.

Il y est dit que les souscriptions au 5ième Emprunt de la Victoire du Canada, mercredi dernier, le 27 octobre, s'élevaient à \$66,133,550, comportant les plus grosses ventes de la campagne.

Cela porte le total cumulé à \$643,457,050. Or ce dernier montant se compare à \$564,106,500 durant la même période du dernier emprunt.

Dans les neuf premières journées de la campagne, la moyenne

quotidienne a été de \$71,490,000. Cette nouvelle officielle nous est communiquée par le Service de la publicité du Comité national des finances de guerre.

Il est facile de voir que, dans tout le pays, la campagne du Gouvernement pour soutenir nos soldats à la ligne de feu est bien reçue. Dans plusieurs cas, les souscriptions ont été plus fortes que jamais. Ces arguments fourniront le nerf de la guerre qui permettra de remporter la dernière et la plus grande victoire, la victoire finale.

Souscriptions dans le comté de Bagot

Le comité d'organisation a obtenu à date environ 55 pour cent de son objectif. — Résultats supérieurs de 10 pour cent à l'emprunt précédent.

Le Comité de l'Emprunt de la Victoire pour le Comté de Bagot vient de nous transmettre les résultats pour les dix premiers jours de la campagne de souscription.

Ces résultats indiquent que le Comité a obtenu à date environ 55 pour cent de son objectif. Voici les résultats par endroits avec leurs objectifs respectifs. Les objectifs sont indiqués entre parenthèses, avec les résultats suivant immédiatement. On remarquera que trois des compagnies d'Action Vale ont dépassé leur objectif:

Action Vale, (\$75,000.00) \$88,200.00; St-Pic, (\$39,000.00), \$18,450.00; Upton, (\$25,000.00), \$12,800.00; Ste-Rosalie, (\$12,000.00), \$2,000.00; St-Simon, (\$15,000.00), \$4,100.00; St-Hugues, (\$15,000.00), \$700.00; St-Dominique, (\$15,000.00), \$6,600.00; St-Liboire, (\$15,000.00), \$4,000.00; Ste-Hélène, (\$7,000.00), \$2,900.00; St-Théodore, (\$8,000.00), \$3,400.00; St-Nazaire, (\$7,000.00), \$2,650.00, et Ste-Christine, (\$4,000.00) \$4,750.00. Les Compagnies suivantes ont

LES SYNDICATS NATIONAUX ET CATHOLIQUES

Soirée annuelle qui aura lieu en la salle des Bazaars le lundi 15 novembre.

La soirée annuelle des Syndicats Nationaux et Catholiques, au profit des œuvres sociales, aura lieu en la salle des bazars de l'Hôtel-Dieu, le lundi 15 novembre 1943, à 8 heures du soir.

Il y aura 30 magnifiques prix — 3 prix de présence — 3 prix spéciaux. Billet d'admission, 35 cts.

NAISSANCE D'UN FILS

Le 14 octobre dernier est né au Dr et Madame Maurice-J. Bernier (Fernande L'Abbé), un fils baptisé sous les noms de Joseph, Maurice, Jacques, Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Bernier, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mlle Pauline L'Abbé, tante de l'enfant.

AU GRAND CONGRES D'HYGIENE DENTAIRE

Le Dr Yves Lafleur représentait la Société Dentaire de St-Hyacinthe.

Au congrès d'hygiène dentaire tenu à Québec la semaine dernière, le docteur Yves Lafleur représentait la Société Dentaire de Saint-Hyacinthe. Ce congrès groupait tous les dentistes hygiénistes attachés aux Unites Sanitaires de la province, ainsi que tous les dentistes qui s'intéressent à l'avancement de l'éducation en hygiène dentaire. On apprendra avec satisfaction que notre Ministère provincial de la Santé a maintenant une division d'hygiène dentaire. Le chef de ce nouveau département est le docteur Antonio Rémy.

A LA SOCIÉTÉ S.-J. BAPTISTE

Invitation pour une soirée le 31 octobre prochain.

Les membres de la Société St-Jean Baptiste sont invités à une assemblée générale qui aura lieu dimanche soir, le 31 octobre, à 8 heures en la salle du Patronage des Jeunes Filles.

On entendra une causerie par M. S.-A. Cyr, vice-président du conseil général de la Société St-Jean Baptiste de Montréal et directeur de la Société St-Jean-Baptiste de St-Hyacinthe. La causerie sera suivie d'une représentation de films cinématographiques tournés par M. l'abbé Albert Tessier, des Trois-Rivières. Les dames seront admises.

UNE SOIRÉE RECREATIVE AU MANÈGE MILITAIRE

Le magicien Auburn mystifie les spectateurs. — Comédie et musique.

Mercredi soir, le 27 octobre, une intéressante soirée recreative a été donnée au Manège Militaire, sous les auspices du Régiment de St-Hyacinthe et avec la coopération du C.P.C. L'entrée était gratuite et l'assistance nombreuse. La revue "Caravane Militaire" a présenté au public le Sergent Auburn, "maître du mystère", un magicien de renom qui a fort intéressé les spectateurs. Puis il y a eu des numéros de comédie, de chant et de musique par un excellent orchestre. Tous se sont accordés à dire qu'ils avaient passé la nuit bien agréablement.

L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE DANS LES INDUSTRIES LOCALES



On reconnaît ici M. Paul-Emile Servais, qui s'occupe de vendre des Obligations de la Victoire chez Casavant Frères. La photo nous montre M. Servais vendant une Obligation de la Victoire à l'un des plus jeunes employés de Saint-Hyacinthe, le jeune Paradis qui se révèle prévoyant, même s'il n'est âgé que de seize ans.

Un homme tente de se suicider, mardi

Rosario Daunais, 59 ans, absorbe le contenu d'une fiole de teinture d'iode, puis il saute d'un pont dans la rivière Yamaska. — On le transporte à l'hôpital.

Rosario Daunais, âgé d'environ 50 ans, peintre de son métier et demeurant rue St-Antoine, a été pris d'un soudain accès de découragement mardi dernier, le 26 octobre, vers les 10 heures de l'avant-midi.

Il s'est alors procuré une bouteille de teinture d'iode dans une pharmacie, puis il s'est rendu au pont de la rue Concorde, où il a absorbé le contenu de la fiole, et s'est ensuite jeté du haut du pont dans la rivière Yamaska.

Il est surprenant que Daunais se soit saisi rompu les os car il y a de grosses roches à cet endroit. Au reste, comme l'eau n'y est pas bien profonde, il lui

Le C.P.C. de Montréal rend visite au C.P.C. de notre ville

Cela est l'occasion d'intéressantes cérémonies et manœuvres qui se sont déroulées dimanche dernier. — Détails du programme.

Dimanche dernier, le C.P.C. (Corps de Protection Civile) de Hyacinthe recevait la visite du C.P.C. de l'est de Montréal. Les visiteurs sont arrivés en autobus sur l'heure de midi. Ils ont dîné en groupe au restaurant Bijou, après quoi le défilé pour la parade s'est formé sur la place du Marché Centre.

La procession, qui a été fort admirée des spectateurs, a suivi le parcours suivant: Rues Casca-des, Bourdages, Girouard, St-Hyacinthe, (carré) à l'Hôtel-Dieu pour photo de groupe, Dessauilles Ste-Anne, Morison, Laframboise, jusqu'au Manège Militaire.

Dans la vaste enceinte du Manège, les membres du C.P.C. de l'est de Montréal ont ensuite donné une démonstration publique de premiers soins aux blessés: comment réduire des fractures, l'application des pansements, etc.

Cette représentation a été fort intéressante et a duré une heure et demi, après quoi, M. J. P. Lazure, président du C.P.C. de St-Hyacinthe, a adressé la parole, félicitant les visiteurs pour leur belle tenue et parlant de diverses questions qui intéressent plus particulièrement les organismes de protection civile. Le C.P.C. a surtout sa pleine valeur en temps de guerre; alors qu'il peut rendre de magnifiques services à la population civile. Il a surtout insisté sur la nécessité de se tenir en temps, car on ne sait jamais ce qui peut arriver.

Les deux groupes ont ensuite fraternisé et fait plus ample connaissance. Une foule nombreuse de spectateurs dans la galerie a suivi avec intérêt les évolutions des deux corps de C.P.C. A noter que tous les groupes du C.P.C. de St-Hyacinthe étaient représentés à cette cérémonie.

L'Hon. Hector Laferté l'invité d'honneur au Collège St-Maurice

A l'occasion de la collation de grades et de la distribution de prix dans ce collège classique pour jeunes filles à Saint-Hyacinthe.

La collation des grades et la distribution des prix au collège classique St-Maurice, dirigé par les RR. Soeurs de la Présentation à St-Hyacinthe, ont eu lieu récemment.

Cette cérémonie, sous la présidence d'honneur de S. Exc. Mgr Arthur Duvivier, évêque de St-Hyacinthe, fut des plus imposantes. Elle groupait nombre de religieux et de religieuses, ainsi que les laïques et parents des élèves. Mgr Emile Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal, était présent. L'hon. Hector Laferté, président du Conseil Législatif, invité d'honneur, occupait un fauteuil spécial à la droite de l'évêque de Saint-Hyacinthe.

Après la lecture du palmarès il y eut distribution de prix, de médailles et de diplômes aux nouvelles bacheliers par les principaux personnages présents. Puis trois adresses furent présentées à Monseigneur de Saint-Hyacinthe, à l'hon. Hector Laferté et à Mgr Chartier et réponses appropriées par ces derniers. Outre les personnages plus haut mentionnés on remarquait aussi les premiers rangs de l'assistance: la Rév. Soeur Marie St-Jean, Supérieure du Collège St-Maurice, M. le Chanoine Vézina, Supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe, l'hon. L.-A. Giroux, C. L. M. A. Fontaine, député, de St-Hyacinthe à la Chambre des Communes, Madame Hector Laferté, le Principal de l'Ecole Technique de St-Hyacinthe, M. John Woods, avocat, le Dr Ls-P. Senécal, de Montréal, etc., etc.

Après la distribution des prix les principaux personnages et les parents des élèves signèrent le Livre d'Or du Collège St-Maurice, et il y eut réception et goûter pour les parents et amis des nouvelles bacheliers.

Le soir l'hon. M. et Mme Hector Laferté furent invités à dîner par les autorités du Collège St-Maurice.

Dans la matinée l'hon. Président du Conseil Législatif était allé rendre visite à l'honorable T.-D. Bouchard, actuellement en repos à sa résidence, et avait aussi été reçu officiellement par le Supérieur de Saint-Hyacinthe.

Des cours d'espagnol à la Ch. de Commerce

Une initiative qui devrait être fertile en excellents résultats. — M. Poirier assistera demain à la grande fête des Latins d'Amérique aux Trois-Rivières.

Le comité social de la Chambre de Commerce du District de Saint-Hyacinthe a décidé d'organiser des cours d'espagnol, lesquels seront donnés par des professeurs réputés.

Dans un temps où l'Amérique latine attire de plus en plus l'attention des Etats-Unis et du Canada sur ses activités et ses immenses possibilités commerciales et culturelles, une telle initiative était à souhaiter.

C'est M. Paul-Emile Poirier, président de la Chambre de Commerce de St-Hyacinthe et de la Fédération des Chambres de Commerce de la Province de Québec, qui nous a fait part de cette intéressante nouvelle.

Toutes les personnes, donc, qui désiraient apprendre l'espagnol — une langue fort intéressante — sont priées de donner leurs noms soit au président de la Chambre, M. Paul-Emile Poirier, soit au secrétaire, Me Guy Morin.

M. Paul-Emile Poirier, en sa double qualité de président de la Fédération des Chambres de Commerce et de la Chambre de Commerce du District de Saint-Hyacinthe, a assisté cette semaine au grand congrès de la Canadian Chamber of Commerce, lequel s'est tenu au Manoir Seignenurial, à Lucerne-en-Québec.

Samedi le 30 octobre, M. Poirier assistera à la grande fête des Latins d'Amérique, organisée par l'Office d'Initiative des Trois-Rivières. A cette occasion, les délégués des différents pays de l'Amérique Latine feront la visite de trois villes industrielles importantes de notre province: Trois-Rivières, Shawinigan Falls et Grand-Mère. Cette visite est organisée plus particulièrement par le Syndicat d'Initiative de la Mauricie. A 9 h. 30 du matin, on fera la visite de la ville des Trois-Rivières, puis on se rendra à Grand-Mère, où un vin d'honneur sera servi à 11 h. 30. Un peu plus tard, à 1 h. de l'après-midi, il y aura un lunch au Cascades Inn, puis on fera la visite de Shawinigan Falls. De retour aux Trois-Rivières, un cocktail d'honneur sera servi puis on prendra le dîner au château De Blois. Enfin, à 8 h. 30 du soir, cette mémorable journée se terminera par une grande manifestation en la salle de l'Auditorium, avec salut aux drapeaux de l'Amérique latine, allocutions par les consuls présents et concert par un ensemble musical. On sait que M. Paul-Emile Poirier est président du Comité de l'Amérique Latine à la Fédération des Chambres de Commerce. Il ne fait pas de doute qu'une telle journée sera fertile en excellents résultats pour tous les pays concernés, d'autant qu'une union plus étroite entre la province française de Québec et les pays de l'Amérique latine est à désirer.



GERARD COTE ARRIVE DEUXIEME A HAMILTON

Le coureur local se signale encore une fois dans une grande course de marathon. — Une indisposition au 14ème mille l'oblige à ralentir et lui fait perdre un terrain précieux.

Le Sergent Gérard Côté, célèbre coureur de St-Hyacinthe et de Montréal s'est classé deuxième dans le marathon d'Hamilton, Ontario, samedi dernier, arrivant après LAC Ab Morton, de l'aviation canadienne à Toronto. Il s'agissait de faire un parcours de 19 milles, autour de la baie de Toronto. Malheureusement, au 14ème mille, Côté se trouva soudainement malade et dut ralentir de vitesse, perdant ainsi du terrain qu'il ne put regagner avant la fin, bien que sur les derniers milles, il courut de façon superbe.

La "Gazette" de Montréal rapporte que Gérard Côté, jusqu'au moment où il se trouva malade, avait fait une course superbe. Ils étaient trois à mener la course sur la plus grande partie du parcours: Gérard Côté, puis "Whitey" Sheridan, du Club Olympique d'Hamilton, et Morton.

Lorsque Côté se trouva malade, ses deux adversaires en profitèrent pour le devancer et prendre ainsi un avantage que le coureur Maskoutain, par la suite, ne put regagner. A un moment donné, on craignait que Côté ne serait forcé par la maladie d'abandonner la partie, mais il demoura sur son poste et se mit à repousser le terrain perdu. Encore un mille de plus et il aurait rejoint et probablement dépassé Morton.

Sur les derniers milles du parcours, il y avait une longue côte à gravir. Ce fut lorsqu'il arriva au sommet de cette côte que Gérard parut chanceler et obliqua

LES MARINS ONT RAISON DU ROYAL JUNIOR, 8-3

Parks brille pour les locaux avec 3 points et 1 assist. — Solide tenue de Martin, Irvine, Gance et Jackson.

CONTRE FAIRCHILD DIMANCHE

Le club de hockey de l'école navale des Signaleurs de Saint-Hyacinthe a remporté une brillante victoire, 8-3, dimanche dernier à l'arena local, sur le Royal Junior de Montréal.

La ligne Parks-Becker-Page s'est mise en évidence en prenant part à la confection de 5 des huit points des vainqueurs. Parks pour sa part y est allé de trois buts et une assistance. Deux de ces points ont été comptés en moins d'une minute, à la seconde période. Martin a aussi été solide sur la défense en plus de compter le plus beau point de la rencontre sur un magnifique effort individuel. Après avoir brisé une attaque du Royal à sa ligne bleue, il s'empara du disque pour traverser les joueurs de l'équipe montrealaise l'un après l'autre et finalement déjouer Lavigne, Irvine, Gance et Jackson, le gardien de buts, ont également brillé, tandis que le trio Caddick-Crowley-Smith a joué de malchance, se faisant truster de points qui semblaient assurés.

Telkinnen a été le meilleur des visiteurs avec un point et deux assistances. 1300 personnes assistèrent à la rencontre.

Dimanche prochain, à deux heures et demie, les Marins recevront le club Fairchild, champion de la ligue des Industries de Guerre, de Montréal. Comme on s'en souvient cette puissante équipe qui aligne des joueurs tels que Phil Watson avait fait partie de l'équipe de la première rencontre locale de la saison. Cette partie devrait être des plus intéressantes car elle nous permettra de voir à l'œuvre plusieurs des meilleurs hockeyistes de la province.

RETIRE A ST-CELESTIN

M. le chanoine Benjamin Morin, qui était curé de St-Guilhemme d'Upton, vient de prendre sa retraite à St-Celestin de Nicolet. Le chanoine Morin avait été curé de St-Guilhemme pendant vingt ans. M. l'abbé Despins lui succède.

C. RADIO SERVICE EN TETE DE LA LIGUE DES JEUNES

Cusson, R. Gaudette et C. R. Service gagnent, 3-1, jeudi dernier. — Philharmonique et Philie annulent, 2-2. — Position des équipes.

Le Canada Radio Service a pris la tête de la ligue de petites quilles des Jeunes, à la Philharmonique, cette semaine en triomphant du United Stores 3-1, pendant que la Philharmonique devait se contenter d'un verdict nul, 2-2, contre le Philie, tombant de ce fait en seconde position. Dans les autres rencontres le Raoul Gaudet a défait le J.-B. Lefebvre, 3-1, et le Cusson & Cusson a fait subir un sort identique aux Duplex Textiles.

G. Robillard a roulé le meilleur simple de la semaine, 154, et R. Thérberge le meilleur triple, 420. Voici le rapport complet de ces parties et la position des équipes.

CUSSON & CUSSON

B. Desrosiers	92	121	117	330
F. Cusson	120	85	91	296
O. Houle	124	137	151	412
M. Larivière	148	97	129	367
G. Frenière	112	116	139	367

Total 596 556 620 1772

DUPLEX TEXTILES

A. Sévigny	95	137	105	337
A. Davaud	89	101	127	317
D. Lussier	140	110	104	354
F. Parenteau	97	110	115	322
G. Morin	72	123	107	302

Total 493 581 558 1632

RAOUL GAUDET

G. Larivière	100	70	96	266
M. Beauchemin	125	144	132	401
A. Blier	77	103	128	308
A. Robillard	118	138	154	410
A. Bouvier	106	131	156	393

Total 526 586 666 1778

J.-B. LEFEBVRE

P. Quintal	104	112	107	323
G. St-Roch	84	128	102	314
M. Valois	120	121	92	333
M. Guertin	112	135	95	342
Léo Bibeau	96	91	70	257

Total 516 587 466 1569

PHILHARMONIQUE

Y. Bienvenue	91	75	102	268
J. Rathé	143	134	115	392
P. Desmarais	107	116	118	341
G. Houle	100	110	134	344
G. Boudrias	127	121	86	334

Total 568 556 555 1679

P. PHILIE

E. Morin	132	104	117	353
L. Crépeau	108	120	110	338
L. Goyette	95	82	117	312
R. Corneau	124	99	99	322
S. Desmarais	122	118	89	329
M. Houle	129	126	255	

Total 581 570 524 1675

CANADA RADIO SERVICE

A. Bousquet	129	95	106	330
E. Després	112	90	144	346
P.-E. Pion	75	89	123	287
R. Thérberge	138	132	150	420
P. Gazeille	124	106	127	357

Total 578 512 650 1740

UNITED STORES

J.-P. Gaudreau	82	110	80	272
J. Tanguay	115	88	95	298
F. Auger	82	103	90	275
P. Bergeron	104	102	103	309
B. Blanchard	78	118	120	316

Total 461 521 488 1470

Position de clubs

Duplex Textiles	9 6	12
Philie P.	8 7	10
Cusson & Cusson	7 8	9
United Stores	6 9	9
Raoul Gaudet	6 9	9
J.-B. Lefebvre	4 11	4

ACTON-VALE

La ville a fait construire de nouveaux trottoirs dans quelques rues. Il y en a de terminés sur la rue Laurier. C'est une grande amélioration.

—Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Pascal Brunelle une des plus vieilles citoyennes de la ville. Elle laisse plusieurs parents dont une religieuse de la Présentation de Marie.

—Le notaire Georges-A. Deslandes était à Montréal récemment pour assister à la réunion annuelle des gérants de la Caisse Populaire dont il est le gérant à Acton-Vale.

—Il y a eu une séance de vœux animée au collège vendredi dernier le 22 octobre; cela a été très intéressant.

NOUVELLES DE ST-PIE

Samedi prochain le 30, à la salle paroissiale il y aura séance de vœux animée le soir et des orateurs parleront au sujet du cinquième emprunt de la Victoire. Tous sont cordialement invités et l'entrée est libre pour tout le monde.

Dimanche dernier, du haut de la chaire, monsieur le vicaire Breton invita les cultivateurs à prêter leur concours pour aider à nettoyer le terrain à la suite du gros incendie qui a détruit le moulin à farine de M. Antoine Guertin la semaine dernière.

Depuis lundi, les gens s'acharnent au travail et, si la température le permet, les travaux de reconstruction vont commencer dans le plus bref délai.

LISEZ LE "CLAIRON"

LE GOTHAM CONSERVE LA PREMIERE PLACE A LA PHILHARMONIQUE

Guy Piché réussit un simple record de 184. — Woodhouse défait Lucien Bélanger, 3-1, et Guilmaine et Gotham annulent, 2-2.

Le Gotham est toujours en tête de la ligue de petites quilles de la Philharmonique, à la suite des rencontres de cette semaine. Le Guilmaine est toujours menaçant, toutefois, puisqu'il n'est qu'à un point des meneurs grâce à une partie nulle, 2-2 contre le Gotham, dimanche dernier.

A. St-Amant a réussi le meilleur triple de la semaine, 472, et Guy Piché a roulé un simple record de 184, surpassant de 3 points le score réussi par H. Richer la semaine dernière.

Voici la cédule des rencontres de cette semaine: Dimanche, le 31 octobre, à 1 heure et demie, Gotham vs L. Bélanger; à 3 heures, Woodhouse vs Guilmaine.

On trouvera plus bas le rapport complet des parties de dimanche dernier:

LUCIEN BELANGER

A. St-Amant	127	143	100	370
G. Fréchette	111	152	118	381
L. Morrow	90	122	95	307
A. Morin	118	141	182	441
H. Richer	123	133	143	399

Total 569 691 638 1898

WOODHOUSE

L. Aubry	153	141	156	450
R. Thérberge	112	121	106	339
D. Grenier	115	118	121	354
H. Desmarais	164	109	116	389
A. Lord	138	118	173	429

Total 682 607 672 1961

GUILMAINE & FRERES

P. Rousseau	144	123	131	398
P. Gazeille	142	125	109	376
G. Piché	100	164	184	448
W. Bernard	155	130	109	394
R. Riendeau	129	130	137	396

Total 670 672 670 2012

GOTHAM

N. Nault	118	85	82	285
G. Houle	112	130	109	401
L. Morin	150	124	110	384
G. St-Amant	143	128	106	377
J. McCaffrey	166	166	96	428

Total 689 683 503 1875

Position des équipes

Gotham	9
Guilmaine & Frères	8
Woodhouse	6
Bélanger	5

DANS LA LIGUE DE QUILLES FEMININE A LA SALLE AUGER

Gotham Dept. 2, Salon Mado, L. Bélanger et Magasin Moderne vainqueurs des rencontres de cette semaine. — Position des équipes et rapport des parties de mercredi.

Les équipes Gotham Dept. 2 et L. Bélanger ont blanchi leurs adversaires, 4-0, cette semaine, dans la ligue de quilles féminine, à la salle Auger, pour prendre la tête

de leur circuit avec 4 points. Dans les deux autres rencontres le Salon Mado a défait la Bijouterie Godbout, 3-1, et le Magasin Moderne a eu raison du Magasin United par un score identique.

Mlle G. Robidas, du Salon Mado, a roulé 145, 102, 124 pour un triple de 371. Mme Henri Barré s'est également signalée en réussissant un triple de 341.

Voici le rapport de ces rencontres et la position des équipes.

Position des équipes

Gotham Dépt. 2	4
Salon Mado	3
Magasin Moderne	3
Bijouterie Godbout	1
Magasin United	1
Magasin Fédéral	0

MAGASIN UNITED

C. Gosselin	64	81	119	264
J. Duhamel	61	46	48	155
M. Arsenault	79	71	90	240
E. Ouellet	79	52	70	201
E. Arsenault	77	71	67	215

Total 360 321 394 1075

MAGASIN MODERNE

Mme S. Payette	77	65	75	217
B. Labossière	65	91	67	223
R. St-Amant	90	71	72	233
G. Hébert	94	82	79	255
R. Boudreau	134	117	98	349

Total 460 426 391 1277

GOTHAM DEPT. 2

L. Bernier	60	45	75	180
J. D. Houle	90	77	83	250
C. Fortin	72	59	80	211
D. Chicoine	82	80	100	262
J. Cordeau	94	134	103	331

Total 398 395 441 1234

GOTHAM DEPT. 3

R. Baudry	70	69	90	229
E. Jacquts	58	74	78	210
S. Perron	49	50	96	195
F. Audet	63	88	76	227
M. Beauregard	75	51	47	173

Total 315 323 387 1023

MAGASIN FEDERAL

C. Gervais	75	69	80	224
Y. Boulay	85	88	108	291
J. Vandal	81	99	85	265
M.-P. Dupont	90	77	69	236
C. Hébert	89	92	69	250

Total 420 435 412 1267

L. BELANGER

V. Riendeau	110	83	95	288
M.-P. Messier	98	96	98	294
Mme P. Gazeille	83	102	87	272
L. Averd	65	69	71	205
Mme R. Filibotte	75	104	109	288

Total 431 456 460 1347

BIJOUTERIE GODBOUT

A. Rousseau	65	103	63	231
R. Chicoine	80	107	76	263
J. Morin	98	136	96	330
Mme H. Barré	130	104	107	341
M. Godbout	82			82
J. Filibotte	66	100	166	

Total 455 516 442 1413

SALON MADO

Mme O. Houle	99	94	88	281
G. Robidas	145	102	124	371
J. Chauvette	88	103	77	268
A. Frappier	85	81	74	240
G. Chauvette	79	90	106	275

Total 496 470 469 1435

Le mot télégraphique remonte à 300 ans avant Jésus-Christ. Il est d'origine grecque.



Tout l'ontost, vainqueur de la course d'Hamilton en 1906 félicite de sa splendide tenue, le sergent Gérard Côté qui, à la course de samedi dernier, est arrivé l'on second en dépit d'une indisposition qui a failli lui faire abandonner la piste. Longboat était du comité de direction de 1943 pour cette classique annuelle d'Hamilton. Le sergent Côté est fier de remporter les honneurs de la classique annuelle de New York Yankees qui aura lieu le 7 novembre. — (Photo Armée Canadienne)

Achat d'obligations aux usines Angus du C.P.R.



Dès la journée d'inauguration, la campagne du cinquième Emprunt de la Victoire, aux usines Angus du Pacifique Canadien, à Montréal, a produit d'excellents résultats. Les ouvriers se sont succédés sans interruption aux bureaux de l'usine pour l'achat d'obligations. Les employés

GRACE MOORE DANS "LOUISE" AU CORONA DIMANCHE ET LUNDI

Le second film à ce programme: "Monsieur Albert" avec Noël-Noël.

"Depuis la création de "Louise", j'avais reçu une trentaine de propositions pour porter cet opéra comique à l'écran, en ne comptant que les offres sérieuses, déclare l'auteur, le grand musicien Gustave Charpentier. J'avais toujours refusé, les uns désirant mettre l'histoire au goût du jour, les autres voulant en modifier le dénouement. Ma "Louise" devenait soit une vierge aspirant au couvent soit une martyre et Julien un sportif amateur de courts de tennis. Quant à moi, j'avais attendu sans impatience le moment où une firme vint me dire non pas: "Prenez l'argent et livrez-nous la fille. Mais donnez votre œuvre et restez-en l'auteur". Ces paroles de Gustave Charpentier se passent de commentaires. Mais qui allait jouer "Louise"? L'auteur a choisi lui-même Grace Moore, du "Metropolitan", qui ainsi débute au film français, et quel début foudroyant! La grande chanteuse a joué l'opéra maintes fois et n'est nullement embarrassée par le texte et sa voix. N'insistons pas, c'est l'une des plus belles du monde. Ses partenaires sont André Pernet, basse et Georges Thill, le célèbre ténor, tous deux de l'Opéra de Paris. Ce sont donc les gloires de l'opéra mondial qu'on a réunis dans ce film. On peut déjà sans erreur prédire à cette production une carrière gigantesque, retentissante et qui fera époque dans les annales du cinéma mondial.

Le second film au programme est "Monsieur Albert", mettant en

vedette Noël-Noël, Betty Stockfield, Baron Fils et Edwidge Feuillère. Cette superbe production devrait attirer les foules et nul doute qu'on ne manquera pas de venir nombreux voir le programme ci-haut mentionné.

Un sujet court complète le programme.

NAISSANCE D'UN ENFANT A M. ET MME J.-P. LESSARD

A 3 heures de l'après-midi, dimanche le 10 octobre dernier, en la Cathédrale du Sacré-Coeur, à Bathurst, Nouveau-Brunswick, a été baptisé Denise, enfant de M. et Mme J.-P. Lessard.

La cérémonie a été présidée par M. l'abbé Alcide Roy, directeur du Séminaire de St-Hyacinthe, oncle de Mme Lessard. Le parrain et la marraine étaient M. et Mme Louis-M. Morin, de Saint-Hyacinthe, et la porteuse était Mme Amédée Beaulieu, aussi de St-Hyacinthe, grand-mère maternelle de l'enfant. On remarquait de plus à la cérémonie du baptême, ainsi qu'à la réception qui suivit à l'Hôtel-Dieu, les RR. PP. A. Etienne et L. Roy, Eudistes de l'Université du Sacré-Coeur; M. et Mme Thomas Roy, de Mont-Joli, Qué., et M. le Dr et Mme Albani-M. Robichaud, de Bathurst, N. B.

BOB HOPE ET DOROTHY LAMOUR AU CORONA, MARDI, MERCREDI ET JEUDI

Le second film au programme est "What's Cooking", avec les Andrews Sisters.

Le talent de Bob Hope pour tirer des éléments de comédie de toutes les situations est démontré à son meilleur dans cette farce qui se situe à Washington, capitale des Etats-Unis et qui met aussi en vedette Dorothy Lamour, mais cette fois avec d'autres vêtements que le sarong.

Hope arrive de Russie où il a été correspondant de guerre, mais il est en difficultés avec son gérant qui l'envoie à Washington, sur la piste d'une bande d'espions. Pour commencer, il y a un meurtre et un enlèvement, puis c'est toute une suite d'incidents dans la meilleure tradition de la scène. Il y a là des situations intenses comiques et le tout finit en coup de vent, à l'ébahissement des spectateurs.

Le second film au programme est "What's Cooking", mettant en vedette les Andrews Sisters, Robert Paige, Gloria Jean, Billie Burke, Leo Carrillo et Charles Butterworth.

C'est une comédie musicale qui comporte au moins quatorze numéros de chant et de musique. Woody Herman et son orchestre font les frais de la musique. Jane Frazee et Robert Paige tombent en amour, mais cela ne nuit en rien à la gaieté de toute la pièce qui va allègrement jusqu'au dénouement.

En somme, c'est une comédie pour jeunes mais les plus âgés y trouveront aussi de quoi s'amuser et passer une heure fort agréable.

ROBERT TAYLOR DANS "FLIGHT COMMAND" AU CORONA VENDREDI ET SAMEDI

Aussi au même programme "Tough as They Come" avec les Dead End Kids.

Le programme du Corona pour vendredi et samedi, les 5 et 6 novembre, est véritablement un superbe programme double. Il y a d'abord le film "Flight Command", mettant en vedette Robert Taylor, Ruth Hussey, Walter Pidgeon, Paul Kelly et Nat Pendleton.

Le programme du Corona pour vendredi et samedi, les 5 et 6 novembre, est véritablement un superbe programme double. Il y a d'abord le film "Flight Command", mettant en vedette Robert Taylor, Ruth Hussey, Walter Pidgeon, Paul Kelly et Nat Pendleton.

Ce film traite particulièrement des avions de guerre dans leurs envolées dramatiques, au milieu du danger et des périls. Il y a là des combats où les courageux pilotes réussissent des actions d'éclat et tiennent le spectateur constamment en suspens.

Il faut avoir vu "Flight Command" pour se rendre compte des situations parfois tragiques où se trouvent les héros de l'air quand ils accomplissent leur mission. La seconde attraction au programme est un autre film des Dead End Kids, qui s'intitule "Tough as They Come".

Les garçons que l'on voit dans ce film ont grandi évidemment depuis le temps où ils tournèrent leur premier film, mais le spectacle dans lequel on les voit présentement est fait à leur mesure.

L'un d'eux, voyant ce qui se passe autour de lui, se prend du désir d'améliorer les conditions de vie dans les "slums" de la grande ville. Mais ses méthodes, une fois qu'il est entré à l'emploi d'une compagnie de prêt à la petite semaine, ont été faites d'audace et de camarades et il s'ensuit des situations dramatiques ou comiques qui s'enchaînent jusqu'au dénouement imprévu.

Un sujet court complète le programme.

Samedi, le 6 novembre, il y aura grand spectacle de vaudeville sur la scène en plus du programme ci-haut mentionné. Ce sera un spectacle entièrement nouveau.

BATTRE LE RECORD

"Être scout, être guide n'est pas quelque chose de peu; beaucoup auront choisi une vie plus facile". Pour être scout ou guide, il faut des dispositions constantes à la force et au courage. "Pour être scout, être guide, il faut une disposition constante au calme et à la réflexion et un sentiment très vif de la présence de Dieu". Il faut être non seulement "des Scouts ou Guides Catholiques", mais des Catholiques Scouts ou Guides c'est-à-dire, des Scouts, des Guides qui puiseront dans leur formation et dans les engagements sacrés qu'ils ont pris un élan de générosité singulière pour la pratique de leurs devoirs envers Dieu et envers le prochain". (B.L.A.S. 1933-34, page 242).

La population de Saint-Hyacinthe et des environs, a jugé plusieurs fois de l'esprit de service, d'initiative, de débrouillardise de ce Mouvement.

Elle sait aussi que son principal revenu est le Bingo annuel du mois de novembre. Elle sait que ce Bingo est bien organisé, que de beaux prix attendent les heureux gagnants, que des surprises nouvelles, de chants, de la gaieté sont au programme.

Les organisateurs veulent battre le RECORD le 8 novembre prochain.

Une raffle de \$200.00 répartie en 11 prix remplacera le fameux panier de provision traditionnel. Le prix de cette raffle \$100.00 en argent.

Deux prix spéciaux formidables. Le premier: UN AMEUBLEMENT DE CHAMBRE A COUCHER ou une valeur de rachat en argent.

Le deuxième: UNE GLACIERE ou une valeur de rachat en argent. Dix prix de présence dont un \$2.00 tiré à 8 heures précises.

Trente magnifiques prix à gagner. Surveiller la montre au magasin Blondin le 2 novembre courant.

Les numéros gagnants du grand tirage diocésain seront annoncés dans les journaux locaux la semaine suivante.

Achetez vos billets. Il y aura foule le 8 novembre à la salle des Bazaars.

RECOLLECTION A LA VILLA STE-JEANNE D'ARC

Toutes les Dames et Demoiselles anciennes retraitantes de la Villa Ste-Jeanne d'Arc et leurs amies, sont cordialement invitées à prendre part à leur Récollection trimestrielle que aura lieu dimanche prochain 31 octobre. Comme d'habitude la journée s'ouvrira à 9.30 hres pour se terminer vers 4 heures p.m. Toutes devront entendre la messe avant de venir. Le dîner sera servi à la salle du Patronage des Jeunes Filles, coin Ste-Anne et Marguerite-Bourgeoys, c'est-à-dire à la salle même où aura lieu la Récollection. Nous vous attendons TOUTES très nombreuses.

La Direction

CORONA

SAMEDI Oct. 30
Saturday

SUR L'ECRAN - ON THE SCREEN



THUNDER BIRDS

SOLDIERS OF THE AIR

IN TECHNICOLOR

Starring
GENE TIERNEY
with
PRESTON FOSTER
JOHN SUTTON and

SUR LA SCENE - ON THE STAGE

Grand spectacle de Vaudeville



IT'S A KILLER-THRILLER!

LLOYD NOLAN in
JUST OFF BROADWAY

with
MARJORIE WEAVER and
JANIS CARTER

Dimanche et Lundi, 31 Oct. - 1er Nov.

CONTINUEL
DIMANCHE

Le premier opéra du
monde
"L'OPERA
DE PARIS"



LE SUCCES
DES SUCCES!

LOUISE

avec **GRACE MOORE**
GEORGES THILL
et **ANDRE PERNET**

Le plus grand opéra du
monde
"LE METROPOLITAN
DE NEW YORK"

NE MANQUEZ PAS DE VENIR ENTENDRE LES "TROIS VOIX D'OR" AU CINEMA FRANCAIS!

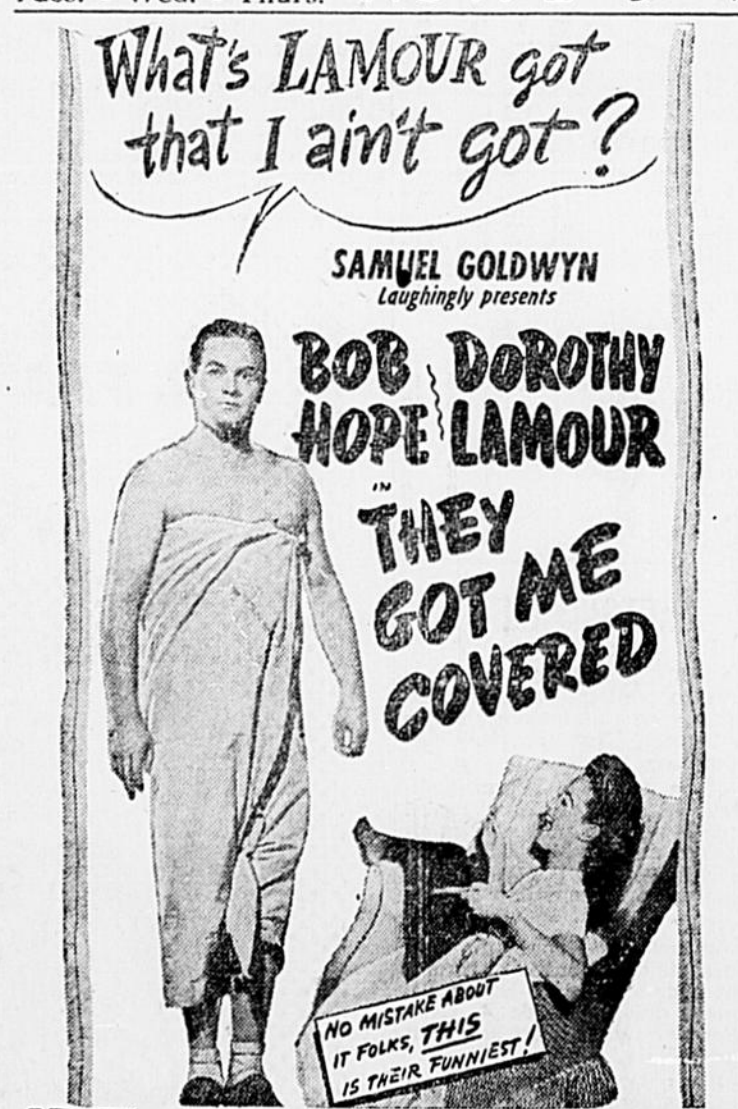
AUSSI AU MEME PROGRAMME

BETTY STOCKFIELD
NOEL-NOEL
EDWIDGE FEUILLERE

"MONSIEUR ALBERT"

MAR. - MER. - JEU. NOV. 2 - 3 - 4
Tues. - Wed. - Thurs.

VENDREDI - SAMEDI NOV. 5 - 6
Friday - Saturday



What's LAMOUR got
that I ain't got?

SAMUEL GOLDWYN
Laughingly presents

BOB HOPE **DOROTHY LAMOUR**

THEY GOT ME COVERED

NO MISTAKE ABOUT
IT FOLKS, THIS
IS FUNNIEST!

Au même programme - On the Same Bill



WHAT'S COOKIN'

with
ANDREWS SISTERS
Jane Frazee Robert Paige Gloria Jean
Leo Carrillo Charles Butterworth
Billie Burke Franklin Pangborn
WOODY HERMAN
and His Orchestra



THE SCREEN'S MIGHTIEST
PEACETIME SKY DRAMA!

Dare-devils in the
skies! Dare-devils in
love!

Z-z-z-z to new
thrill peaks... with
Uncle Sam's flying
"Hell Cats"... through
spectacular adventure
on land, sea and in
the air... through ro-
mance every bit as
heart-stirring! Robert
Taylor's finest triumph!
Cast of thousands!

With the Gratefully Acknowledged
Cooperation of the
UNITED STATES NAVY

M-G-M presents
ROBERT TAYLOR
FLIGHT COMMAND

with
RUTH HUSSEY
WALTER PIDGEON
PAUL KELLY
NAT PENDLETON
Shepperd STRUDWICK

Au même programme - On the Same Bill



DEAD END KIDS
and
LITTLE TOUGH GUYS

TOUGH AS THEY COME

Billy HALOP Paul KELLY Helen PARRISH Ann GRILLS Murtz HALL Bernard PUNSLEY Gabriel DELL

SAMEDI Nov. 6 - VAUDEVILLE Matinée et Soirée
Saturday Matinee & Evening

Extra! VENDREDI SOIR NOVEMBER 12 Extra!
FRIDAY EVENING

EN PLUS DU PROGRAMME

Enregistrez-vous Maintenant! **AMATEUR NITE** REGISTER NOW!

SERVICE SÉLECTIF
NATIONAL

AVERTISSEMENT AUX HOMMES D'ÂGE MILITAIRE ET À LEURS PATRONS

Les Règlements du Service sélectif national (emplois civils) autorisent le Ministre du Travail à exiger que les employés masculins fournissent à leurs patrons la preuve qu'ils n'ont pas négligé de se conformer aux Règlements de mobilisation du Service sélectif national (c'est-à-dire, à l'appel pour le service militaire).

L'on se propose de rendre bientôt une Ordonnance qui obligera les employeurs à exercer le contrôle voulu en ce qui concerne leurs employés masculins et à signaler tous ceux qui n'auraient pas fourni la preuve qu'ils sont en règle.

Seront assujettis à ce contrôle tous les employés du sexe masculin qui ont atteint l'âge de 18 ans et 6 mois et non encore leur 38ème anniversaire. Les individus concernés devront fournir sous l'une des formes suivantes la preuve requise:

- Celui qui a été licencié des forces armées au cours de la présente guerre devra produire son certificat de licenciement. Celui qui a été licencié mais n'a pas de certificat devra se procurer en s'adressant, selon le cas, comme suit:
Armée—Au Commandant de District, du District militaire où le licenciement a eu lieu.
Aviation—Aux Archives Centrales, Quartier général, R.C.A.F., Immeuble temporaire no 5, Ottawa, Ont.
Marine—Au Secrétaire du Conseil naval, Ottawa, Ont.
- Celui qui, en conformité des instructions d'un registraire d'une Commission divisionnaire de mobilisation, s'est présenté pour un examen médical sous le régime des règlements de Mobilisation, devra avoir en sa possession soit un certificat d'aptitude, soit d'aujourd'hui de service militaire de la part du Registraire de Division. (Celui qui, ayant droit à l'un ou l'autre de ces documents, l'aurait perdu, devra immédiatement s'adresser au Registraire qui a émis l'original, pour en obtenir un duplicata.)
- Celui qui aura été rejeté sur demande d'enrôlement volontaire dans l'Armée depuis le début de cette guerre, devra être en possession d'un certificat à l'effet qu'il a été rejeté pour inaptitude physique. (Celui qui, ayant droit à ce certificat, n'en possède pas, devra s'adresser au Quartier général du district militaire où il s'était présenté pour l'enrôlement, afin de se procurer le document requis.)
- Tout homme dans les catégories désignées, qui n'a pas atteint son 38ème anniversaire et qui était marié le 15

juillet 1940, ou qui, s'étant marié avant cette date, est maintenant veuf avec enfants, doit être en mesure de fournir une preuve documentaire, comme un certificat de mariage ou l'extrait de baptême d'un enfant, à l'effet qu'il était marié avant le 15 juillet 1940 et qu'il est actuellement marié ou veuf avec enfants.

(c) Celui qui s'est présenté pour l'enrôlement dans l'Armée à la suite d'un Ordre—Service militaire sous le régime des règlements de Mobilisation et qui aurait été rejeté, devra avoir un certificat à l'effet qu'il a été refusé pour cause d'aptitude physique. Celui qui, ayant droit à ce certificat n'en possède pas, devra s'adresser au Commandant du District militaire où il a été rejeté.

(f) (i) Celui qui n'est pas sujet aux règlements de Mobilisation du fait qu'il est étranger ennemi n'ayant pas fait une demande de naturalisation, pourra obtenir un certificat d'un registraire de sa Commission divisionnaire de Mobilisation à l'effet que les règlements de mobilisation ne s'appliquent pas à lui. Tous les étrangers ennemis doivent obtenir ce certificat.

(ii) Celui qui est étranger ennemi et n'est pas de nationalité belge, tchécoslovaque, hollandaise, norvégienne, polonaise, américaine ou yougoslave et n'a pas fait une demande de naturalisation, pourra être exempté de ses obligations sous le régime des règlements de mobilisation, mais en pareil cas il renonce pour l'après-guerre à ses droits éventuels de citoyen canadien. Les hommes de cette catégorie qui ont demandé et obtenu cette exemption, recevront, lorsqu'il conviendra, des certificats de la part des registraires.

Cet avertissement est publié en vue de faciliter l'observance du décret projeté. Un délai raisonnable sera accordé pour permettre aux hommes de se procurer les documents, ci-dessus mentionnés, auxquels ils auraient droit.

Les patrons sont priés de mettre leurs employés masculins au courant du décret afin d'en faciliter lorsqu'il sera mis en vigueur.

MINISTÈRE DU TRAVAIL

HUMPHREY MITCHELL,
Ministre du Travail

A. MacNAMARA
Directeur du Service sélectif national

P.E.F.

BUREAU METEOROLOGIQUE MUNICIPAL

OBSERVATEUR: L'abbé Frs-X. Côté

Température du 21 octobre au 27 octobre 1943

Date	à 8 h. a. m.	à 8 h. a. m.	Max.	Min.	Pluie	Neige
21	30.10	43	51	40	0.16	
22	29.90	40	50	39	0.05	
23	30.00	41	47.5	40		
24	30.12	34.5	39	34	0.03	traces
25	30.40	31	40	27	0.21	
26	30.46	28	50.2	27		
27	30.18	35	44.5	28		

Précipitations: Neige: Traces; Pluie: 0.45; Totale: 0.45.
33 heures de soleil — Nébulosité moyenne: 6/10.

REMARQUES:

Moyenne maxima: 47.3;
Moyenne minima: 34.SUCCESSION
du Dr J.-A. VIGER

Les débiteurs de cette succession sont invités à payer sans retard les comptes qui leur ont été envoyés, — à

Horace Saint-Germain, Notaire,
515 Avenue St-Denis,
Ville

Ha/loween

HOTEL POINTE VALAINE — ST-HILAIRE

Musique: Orchestre H. M. C. S. "St. Hyacinthe"

SAMEDI 30 OCTOBRE

Charge du couvert: 50c. Taxes comprises

IMMEUBLE

Si vous désirez vendre ou acheter des propriétés de toutes sortes, vous trouverez ce qu'il vous faut, service prompt et honnête, cela en vaut la peine. Pour un bon placement voyez tout de suite F. Gélinais-A. Dubé, 190 St-François, Tél. 1173W ou 813, Café Canadien. 22-290.

A LOUER. — Maison moderne, nouvellement construite, à 1 mile de la ville, 5 pièces; sera habitable vers le 30 octobre. — A

REFUS D'AVANCER

Je ne serai responsable d'aucune dette contractée à mon nom par Madeleine Archambault ou autres sans une autorisation de ma part
Mme Valmore Archambault, 2452, Desaulles, Ville Saint-Hyacinthe, ce 28 oct. 1943. 290-5-12-19n

RECOMPENSE. — \$10.00 à la personne qui trouvera à louer un 3 ou 4 appartements meublés. S'adresser casier postal 50. Tél. 143.

VOULEZ-VOUS connaître votre avenir? 20 années d'expérience. Envoyez votre date de naissance. Inclure 10 cents et une enveloppe affranchie à Chambre 5.1441 rue St-Marc, Montréal 290-5n

EXTINCTEUR A INCENDIE. — 1/4 — 2 1/2 et 5 gallons, accessoires, réparations, rechargements, cloches électriques, etc. Extincteurs automatiques à gaz avec alarme listés par Underwriters prix \$11. Service rapide, écrire pour détails E. MEUNIER, Chambly Bassin, P. Qué. 290-5n

SEVELLES ELECTRIQUES. — oulage rhumatisme, douleurs aux ambes, froid aux pieds. E. MEUNIER, Chambly Bassin, P. Qué. 290-5n

MASKOUTAINS QUI
SONT EN SERVICE
ACTIF OUTREMER

Nous publions plus bas la liste des sous-officiers et soldats du Régiment de St-Hyacinthe qui sont actuellement en service actif outre-mer. On demande aux parents des militaires mentionnés ci-après de communiquer immédiatement avec Mme Roland Pothier, téléphone 832, et de faire connaître le numéro régimentaire et l'adresse exacte du sous-officier ou du militaire en question.

Ce sont: MM. G. E. Archambault, L. Bouthillier, L. Chapdelaine, E. Blanchette, L. Brasseur, L. Courbon, G. Benoit, J. G. Chagnon, J. Camirand, L. Cusson, J. Drapeau, G. Gagnon, J.-P. Germain, A. Houle, L. Lambert, A. Filibotte, G. Huard, U. Lanoie, J. E. Laporte, L. Dompierre, R. Dubois, L. Fortin, P. Franche, M. Gendreau, B. Laurendeau, L. Leclerc, P. Morin, A. Provencher, M. Randail, A.-R. Lebel, R. Ledoux, L.-P. Michaud, L.-P. Pelletier, F. Richer, M. Morin, J. Perras, J. Phaneuf, J. Ste-Marie, C. Simard, J. P. Rousseau, L. Têtrault, J. M. Roy, A. Tessier, A. Touchette, E. Vincent et L. Ledoux.

A VENDRE. — Propriété d'un logis à deux étages, située rue Saint-Michel, au Village La Providence, et comprenant système de chauffage. Aussi trois garages pouvant être facilement loués. S'adresser à tél. 950 ou 2520 rue Desaulles. 290.

A VENDRE ou à échanger pour une propriété. — Une boucherie-épicerie à vendre pour cause de maladie. Bonne clientèle. S'adresser au "Clairon". Tél. 143. 22-290-5-12n.

A VENDRE. — Ford 1937, sedan, 4 portes. Bons pneus, en excellent état. Après 6 h. p.m. s'adresser à 205 de la Concorde. 22-290.

A VENDRE. — A St-Hyacinthe, Maison en briques solide réparée en neuf, grand terrain. Bonnes conditions. S'adresser au notaire Lafontaine, 735 Ste-Anne, St-Hyacinthe ou à St-Hugues. 22-290-5n.

DIVERS

DE \$5.00 A \$12.00
Vous pouvez acheter un très bon "poêle" usagé au Magasin Bélanger, en face de la Station de Police. (9 mars 30) jno

LOGEMENTS DEMANDES. — Logements de deux ou trois appartements, meublés ou non meublés, demandés. Téléphoner ou écrire à R. C. Labarge, officier des services spéciaux, au camp des Marins. Tél. 1384.

PROCHAIN CONCERT DU
SEPTUOR BLAQUIERE

Le septuor "Blaquière" de Radio-Canada, se fera entendre à la salle du Patronage des Jeunes Filles, rue Marguerite-Bourgeoys, mercredi le 17 novembre, à 8 h. 30 du soir. Ce concert est organisé par les RR. PP. Dominicains, au profit des œuvres paroissiales.

LISEZ LE "CLAIRON"

REMERCIEMENTS

M. Joseph Désautels remercie sincèrement ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Joseph Désautels, née Dorila Monty, soit par offrandes de fleurs, messes, visites à domicile, etc.

—La longueur du littoral de Bornéo est l'équivalent de la distance de New York à San Francisco

L'APPUI A L'EMPRUNT
DE LA VICTOIRE

(Suite de la page 1)

nombre, dix-sept sont revenus. Et l'orateur de rappeler ici les fautes vers du poète Allan Seager: "I have a rendez-vous with Death", lignes de feu dans lesquelles il avait pressenti son sort.

Se reportant à sa propre expérience au front, où il se trouvait à l'âge de 22 ans, M. Penverne souligne que les soldats qui ont vu la mort de près sont ceux qui en parlent le moins. L'homme connaît la peur, certes, surtout dans un déluge de fer et de mort, mais il apprend à la maîtriser, même quand il a vu la mort de près, dans la pluie et la boue des tranchées.

Or ce soldat qui souffre et qui se dévoue, souvent jusqu'à la mort, il se demande: "Que se passe-t-il, chez nous?" Son idée, à lui, le soldat, c'est d'en finir au plus tôt, et pour lui en finir au plus tôt, il faut que nous lui en donnions les moyens. Alors, il faut prêter sans compter. Le Gouvernement a besoin de quatre à cinq milliards et il y a pour lui deux moyens de les obtenir: par les impôts et par les emprunts. Le Gouvernement demande la moitié de la somme précitée par les impôts et il demande aux citoyens de lui prêter l'autre moitié. Il ne s'agit pas de donner son argent, mais de le prêter au Gouvernement. C'est un bon placement, qui rapportera des intérêts.

L'orateur touche ensuite brièvement à l'histoire de l'Angleterre, rappelant certaines paroles d'un ancien premier ministre, M. Baldwin. Nous vivons en démocratie et nous avons le droit de faire prévaloir nos idées. Regardez la pauvre France, une démocratie comme nous, le pays de la liberté. Elle vivait en paix et a été la malheureuse victime d'une agression. Elle pensait plus tôt aux œuvres de guerre, et quand les Allemands sont arrivés, elle était désarmée et fut une victime facile. Il ne faut pas que cela arrive ici. C'est elle qui a encaissé le premier coup. Heureusement, l'Angleterre, qui avait la Manche pour la défendre, l'Angleterre put parer au plus dur. Mais si elle eût été défectueuse, c'est elle qui nous aurait arrivés, à nous du Canada. Il faut être réaliste et il faut penser à ces choses.

Que nous le voulions ou non, continue M. Penverne, nous sommes en guerre. Si nous ne gagnons pas, c'est nous qui souffrirons, autant qu'on a souffert en Europe. L'orateur cite ici l'exemple de Charles Péguy, grand écrivain français bien que tout jeune et mort à la ligne de feu des débuts de la guerre. Il était du groupe d'Ernest Psichari et de Jacques Mainat aux "Gardiens de la Quinzaine", les plus beaux cerveaux de la France. Avec Psichari, il est parti pour le front et il a été tué à trente kilomètres de Paris. Riche de cœur et d'esprit, il avait 22 ans en poche lorsqu'on le retrouvait. Il disait, lui, qu'en temps de guerre, il n'y a plus que l'Etat qui compte. Celui qui ne se rend pas, d'un quel qu'il vienne, est mon homme, disait-il.

M. Penverne rappelle ensuite le souvenir de nos propres gars à Dunkerque, dans la guerre actuelle, héros d'une impérieuse stratégie de Montgomery devant Rommel en Afrique. A ce moment, on vivait dans l'angoisse mais il arriva qu'un jour Montgomery rejeta Rommel à la mer avec toute son armée allemande et remporta la grande victoire de Tunisie.

L'orateur rappelle ce qui suivit, le débarquement des Américains, puis l'invasion de l'Italie, à vite que bientôt nos soldats pouvaient se prosterner devant St-Sauveur. Ce fut un beau moment, mais nous n'avons pas encore la victoire. Nous l'aurons certes, mais il faut la préparer. Sur le front russe, le moral allemand craque. Il commence à craquer comme en 1918 et c'est l'opinion de l'orateur qu'avant la fin de l'hiver, l'Allemand sera à genoux. Mais il faut le battre. Comment le battons-nous?

Il faut que nos soldats à la ligne de feu sentent qu'ils ont derrière eux tout l'appui de la population canadienne. Il faut qu'ils aient de meilleurs fusils, de nouveaux uniformes, des vivres en quantité et une puissante artillerie pour les soutenir. C'est l'objet de l'emprunt de la Victoire. Si nous ne voulons pas perdre au Gouvernement tout ce que nous pouvons lui prêter, nous courons le risque que la guerre soit perdue et que nous devenions à notre tour les esclaves d'une puissance étrangère.

M. Penverne ajoute qu'il vient de parcourir toute la province. Partout il a été témoin d'un enthousiasme extraordinaire. Les gens veulent prêter au Gouvernement, d'abord parce qu'ils veulent gagner la guerre et ensuite parce qu'ils savent que c'est un excellent placement. C'est l'argent et l'argent seul qui amène la fin des hostilités. Continuons donc notre travail patriotique. Ce qui compte, c'est de faire notre travail avec vigueur et amour. Et M. Penverne termine en citant ces vers de Victor Hugo:

LE NID DE GUÊPES



Don gracieux du journal "Le Nouvelliste" de Trois-Rivières, P. Q.

ON DEMANDE

Des opérateurs expérimentés
de bancs brocheurs (speeders), de bancs d'étrépage (drawings)

Des fileurs, des bobineurs.

Ainsi que plusieurs apprentis

pour travail essentiel

dans une manufacture de coton locale.

Boni de Vie Chère de \$4.25, ou 17% par semaine.

Temps et demi après 10 heures par jour, ou 48 heures par semaine.

8 Fêtes d'obligation ou civiles (temps double si l'on travaille) payées par année.

10% de boni pour travailler de nuit.

Une semaine de vacances avec paie. Paie distribuée le vendredi.

S'adresser au **Bureau de Placement**
EDIFICE DES POSTES SAINT-HYACINTHEtor Hugo:
Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent.

Programme de distractions

Le discours de M. Penverne fut suivi d'un programme de distractions par des artistes de Montréal et de St-Hyacinthe, un excellent programme qui mit en vedette un magicien, le sergent Tom Auburn assisté de plusieurs personnes; Huguette Smith, dans des numéros de chant; le soldat Marcel Bellemare, de St-Jérôme, qui chanta également.
Discours de M. T.-A. Fontaine, C. R.

Le député de St-Hyacinthe-Bagot aux Communes dit qu'il a répondu avec plaisir à la gracieuse invitation qui lui a été faite par le Comité de remerciement, le confrencier, M. Penverne. C'est un héros que l'on salue en lui, un héros que les Allemands ont pu prendre mais qu'ils n'ont pu retenir. A vingt ans, fait prisonnier par les Allemands, il parvint à s'échapper, rejoignant l'armée française, avec laquelle il termina la guerre et, de retour au pays, se fit recevoir avocat, pour devenir ensuite une lumière du Barreau. Nous saluons en lui le grand avocat d'une grande cause, l'orateur éloquent, le citoyen magnifique, qui donne partout une grande leçon de courage et de patriotisme.

Continuant, M. Fontaine dit qu'il n'est pas besoin qu'il prenne à son compte les vérités patriotiques qui viennent d'être exprimées. Du reste, il s'est déjà prononcé à diverses reprises sur le même sujet. Il faut faire toute notre part dans l'immense conflit qui se poursuit en ce moment, il faut faire toute notre part afin que l'issue de ce conflit soit la victoire pour nous, la victoire qui amènera la paix, le bonheur et la prospérité.

C'est Clemenceau qui disait: "Les soldats qui défendent nos libertés, qui se battent pour nous les conserver, ont droit à notre encouragement et à notre reconnaissance". S'il n'est pas donné à tous de se battre, nous pouvons du moins contribuer notre argent pour hâter la victoire.

"VITE APPRÊTÉE!" "QUEL BON GOÛT!" "DIFFICILE À BATTRE!" "HUM! QUEL RÉGAL!"

Le Mélange de SOUPE AUX NOUILLES LIPTON
la soupe d'apprêt rapide qui a véritablement la saveur du poulet

● Essayez dès aujourd'hui le mélange de soupe aux nouilles Lipton. Constatez combien sa préparation est rapide et facile. Voyez comme vous obtenez plus de soupe pour votre argent. Appréciez cette délicieuse saveur de poulet. Vous verrez alors pourquoi c'est "la soupe de bon goût, la soupe pour vous".

En 7 minutes, le mélange de soupe aux nouilles Lipton, vous donne une soupe claire, chaude, si appétissante qu'elle a le goût des meilleures soupes cuites lentement mais faites à la maison. Et n'oubliez pas, le mélange de soupe aux nouilles Lipton, peut être facilement envoyé outre-mer.

Guides à "cette soupe pour vous":
Dès aujourd'hui, demandez à votre épicer le mélange de soupe aux nouilles Lipton.

LIPTON
UN PRODUIT DE
LIPTON
Les emballages du
THE LIPTON PLEIN DE SAVEUR (à fines feuilles)

2 PAQUETS POUR 25c

RECUPEREZ

METAUX, CAOUTCHOUC,
PAPIER, CARTON.
Téléphonez à la Campagne
nationale de Récupération:

TEL. 576

M. Victor HEBERT

NOUVEL ENCANTEUR
POUR NOTRE DISTRICTM. VICTOR ST-JEAN
ancien encanteur du district de Drummondville pendant 18 ans, est venu s'établir à St-Hyacinthe et désire annoncer au public qu'il est à son entière disposition pour tout encan public ou privé attendu qu'il limite à cette activité ses présentes occupations. On est prié de s'adresser à 1585 rue St-Antoine Téléphone 611.

- AVIS -

LUCIEN LALIBERTE

Spécialiste en réparations de laveuses électriques ou à gazoline de toutes marques, anciennement de chez Beatty Bros. Nouvelle adresse 1895, Cascades, Saint-Hyacinthe, Tél. 1390.

De magnifique
programmes
vous sont offerts

AU CINEMA MASKA

durant la semaine
de l'Hallowe'en
à ce Théâtre



A l'affiche VENDREDI et SAMEDI

Mat. Samedi à 2.00 P.M.

Pour DIMANCHE et LUNDI, Jour de la Toussaint
il y aura Représentation Continue de 1.00 à la fermeture.

Richard Dix était devenue étoile par son interprétation dramatique dans "Cimarron", mais après plusieurs années loin des studios il nous revient dans un autre rôle du même genre qui le rétablira de nouveau comme étoile.

C'est une autre épopée des grandes plaines de l'Ouest au temps des guerres entre pionniers et indiens.

Starring **RICHARD DIX** and **JANE WYATT**
with **ALBERT DEKKER** • **LEE J. COBB** • **VICTOR JORY** • **LOLA LANE**
MAX BAER • **JOE SAWYER** • Directed by **Leslie Selander** • Screenplay by **Norman Housten** • Additional dialogue by **Bernard Schubert** • From the story "Buckskin Empire" by **Harry Sacchari Drago** • A **Harry Sherman** Production • Released thru **United Artists**

EN PLUS —
UN AUTRE CHAPITRE DE LA SERIE
"JUNIOR G-MEN" avec les **Dead End Kids**

AUSSI
"Tee Up"
UN SUJET COURT SUR
LES SPORTS

TOUTE PERSONNE DOIT SE FAIRE UN DEVOIR DE VOIR CE FILM MAR. - MER. - JEU., 2 - 3 - 4 NOV.

MATINEE SAMEDI
A 2.00 P.M.

Une belle histoire qui vous fera verser des larmes !

Une merveilleuse histoire d'amour...
Une merveilleuse distribution...
Une merveilleuse production...

Il y a de quoi vous faire vibrer car c'est la plus extraordinaire histoire depuis des années et des années !



WARNER BROS.
NOW PRESENT THE MOST UNUSUAL LOVE STORY IN YEARS AND YEARS
CHARLES BOYER • **JOAN FONTAINE**
ALEXIS SMITH
AND SENSATIONAL
"THE CONSTANT NYMPH"
Directed by **CHARLES COBURN** • **EDMUND GOULDING**
PETER LORRE • **BRENDA MARSHALL** • **DAME MAY WHITTY**

PETER LORRE
acteur de caractère
...joue un rôle sympathique dans ce film et avec grand succès.

SI TOUTES LES
FEMMES ETAIENT
COMME ELLE...



...TOUTES LES
HOMMES FERAIENT
COMME LUI !

EN PLUS —

Sujet Court d'une valeur spéciale, intitulé :
"POWER TO WIN"

Est-ce que cet homme est un meurtrier... son amie prétendait que non... mais son record le condamnait... Qui est-il ?



JINK, LA BEAUTE AMERICAINE FAIT LA RENCONTRE DE BERT (the mad Russian) GORDON !

Quelle farce que ce film rempli de musique !



LAUGH YOUR BLUES AWAY
Produced by **JACK FIER**
A COLUMBIA PICTURE

Les deux rois de la comédie... vous apporteront... Joie... Gaieté et Hilarité dans leur dernière et leur plus drôle composition !

CHANT... DANSE... et MUSIQUE...
en plus... 50 jolies beautés sur patins - 50

AMATEURS DES SPORTS D'HIVER
NE MANQUEZ PAS DE VOIR CE FILM !



2ème ATTRACTION

BASIL RATHBONE - NIGEL BRUCE

DANS "SHERLOCK HOLMES FACES DEATH"

En Plus - 2 SUJETS COURTS DE CHOIX

Interprètes de choix pour
"The Constant Nymph"

Charles Boyer, Joan Fontaine et Alexis Smith les principaux interprètes de ce film remarquable.

Voici une belle histoire qui fera verser des larmes à tous ceux qui la verront à notre théâtre, en particulier les jeunes filles. Car ce spectacle de la vie de la pauvre petite Tessa, telle que l'a décrite Margaret Kennedy dans son fameux roman, est bien fait pour arracher des pleurs.

La grande artiste Joan Fontaine se surpasse dans la personification de cette créature frêle et

jeune aristocrate anglaise, qui a été élevée à tous ses caprices mais qui est douée d'un excellent raisonnement.

Le récit nous fait pénétrer dès le début dans le vieux chalet suisse de la famille Sanger, un ménage plutôt bohème, où vivent 4 fillettes indisciplinées qui vont rarement à l'école, notamment Tessa. Le père est un vieux médecin original, à la longue barbe blanche, qui en est à sa cinquième femme, une Russe beaucoup plus jeune que lui.

Charles Boyer joue le rôle de Lewis Todd, un grand musicien à qui il manque cependant l'inspiration. C'est à date une de ses meilleures créations.

Alexis Smith incarne avec sincérité Florence Creighton, une

teur. Mais Tessa était complètement heureuse, jusqu'au jour où sa cousine arriva d'Angleterre et ramena Boyer dans ce pays après l'avoir épousé.

C'est ici que l'action commence pour de bon et ce n'est rien de banal. Les personnages sont vivants, toutes les scènes s'enchaînent bien, jusqu'au dénouement à la fois imprévu et d'un certain tragique qui clôt la représentation. "The Constant Nymph" est un film à ne pas manquer.

Le second film au programme est une excellente comédie intitulée "Laugh your Blues Away", avec Jink Falkenburg et Bert Gordon, celui qu'on a appelé "The Mad Russian".

Abbott et Costello dans leur meilleure comédie

Dimanche et lundi, 31 octobre et 1er novembre deux jours de représentation continue.

Il est probable que jamais depuis "Buck Privates", les deux comédiens Abbott et Costello ne se sont autant surpassés que dans ce film nouveau, qui a pour titre "Hit the Ice". Tout le monde à Hollywood, en voyant ce film pour la première fois, a ri à gorge déployée, car il y avait de quoi. Nos deux compères, dans cette vue nouvelle, sont des photographes ambulants qui se trouvent soudainement mêlés à des gangsters en train de voler une banque, avec le résultat qu'ils sont aussi accusés d'être des bandits, ce qui leur vaut de larges manchettes dans les journaux. Ils décident donc de se retirer à Sun Valley, loin des policiers, et c'est à cet endroit que toute la bande d'émigration, mais il survient des complications et c'est ici que l'action se corse, pour devenir infiniment comique.

L'orchestre dans ce film est le fameux orchestre de Johnny Long et la jeune fille qui chante avec l'orchestre et qui tient également un rôle dans ce film est Ginny Simms. Les quatre chansons qu'elle donne sont appelées à devenir de grands succès populaires. Font aussi partie de la distribution Helen Young, Gene Williams, les Four Teens et un ensemble de 50 patineuses de grande beauté, qui évoluent sur la glace et se signalent dans plusieurs spécialités.

Somme toute, c'est un film d'une grande richesse de décors et nos deux comédiens y sont à

leur meilleur. Ils provoquent le rire du commencement à la fin, seulement à les voir se tirer de situations plus drôlatiques les uns que les autres. Ne manquez pas cela !

Au même programme, en outre de deux sujets courts, on verra Basil Rathbone et Nigel Bruce, deux grands acteurs, dans un film intitulé "Sherlock Holmes Faces Death". Il y a beaucoup d'action dans ce film, où le célèbre détective fait face à la mort et parvient à se tirer d'une situation dangereuse par un miracle d'ingénuité.

LISEZ LE "CLAIRON"

LE CLAIRON

Journal hebdomadaire publié à Saint-Hyacinthe.
Fondé en 1912

"Le Clairon", qui a succédé à "L'Union", fondé en 1873, paraît chaque vendredi et est imprimé au No. 435, 14ème Avenue, par L'IMPRIMERIE YAMASKA.

Téléphones: Rédaction: 498 — Administration: 143

GUSTAVE MORIN, N.-H. PARADIS,
directeur-gérant, secrétaire et contremaître

P.-N. FUGERE, rédacteur en chef.
AMEDEE GAUDREAU, rédacteur sportif.

Prix de l'abonnement: \$1.50 par année.
En vente chez tous les dépositaires de journaux.

SAINT-HYACINTHE, 29 OCTOBRE 1943

De sages paroles

Dans une assemblée qui a été tenue dimanche dernier à Rimouski, les honorables Adélard Godbout, premier ministre, Valmore Bienvenue et Léon Casgrain, ministres, ont clairement expliqué au peuple l'opportunité et l'objet de récentes mesures gouvernementales.

M. Godbout a notamment réitéré ce qu'était l'intention de son gouvernement d'exproprier la compagnie Montreal Light, Heat & Power à la prochaine session et qu'un sort semblable était réservé à toutes les autres grandes compagnies qui se permettraient d'exploiter le peuple.

Dans son discours, M. Bienvenue a souligné que notre province est particulièrement riche en ressources d'énergie électrique et qu'il devrait être possible d'aider l'industrie au moyen de taux lui permettant de soutenir la concurrence ontarienne. M. Bienvenue a ajouté:

"Je ne prétends pas que nous devrions tout nationaliser immédiatement, mais que nous devrions faire cela graduellement. On vient de faire un premier pas avec la décision d'exproprier la Montreal Light, Heat & Power. Pourquoi voulons-nous l'exproprier? Parce que sur un capital apparent de 114 millions, il n'y a de réellement investie qu'une somme de 40 millions. En d'autres termes, le reste est du capital "mouillé" et qu'est-ce qui arrive? Au lieu de retirer des dividendes sur un placement réel de 70 millions, les actionnaires en retirent sur un montant de 114 millions. Cela veut dire aussi que dans la métropole et autour de Montréal, les clients de la compagnie doivent payer des taux basés sur un capital de 114 millions."

L'hon. M. Bienvenue a ajouté:

"Le rends hommage au premier ministre de la province pour les mesures énergiques qu'il a prises afin d'exercer un contrôle sur cette compagnie, qui est un monopole, et sans vouloir être prophète, et sans être chargé plus spécialement qu'un autre d'annoncer la politique du gouvernement sous ce rapport, je puis vous donner cette assurance que le chef du gouvernement a fermement l'intention de continuer à mettre de l'ordre dans les affaires de la compagnie, afin que nous ayons un capital sain. Il n'est pas question de voler qui que ce soit, mais il s'agit de sauver le peuple d'une injustice, et de voir à ce que la justice et l'équité prévalent dans notre province."

Ce sont là de fortes paroles, et qui viennent à leur heure. Au surplus, on peut être assuré que le gouvernement Godbout ne s'est pas embarqué à la légère dans cette entreprise et que les mesures qu'il vient d'annoncer sont le fruit d'un plan longuement mûri.



ETATISATION DE LA MONTREAL POWER

Le gouvernement de l'honorable Adélard Godbout a décidé de nationaliser la Montreal Light, Heat and Power.

Le Premier Ministre a annoncé cette nouvelle le 8 octobre, qui est désormais une date mémorable dans l'histoire de la Province de Québec.

C'est la première fois qu'un pareil coup est frappé à la tête du Trust de l'électricité. Le coup est mortel! Le "Monopole néfaste" (c'est ainsi que le Premier Ministre l'a surnommé) a vécu! Le peuple a payé pendant assez longtemps pour assurer des bénéfices à une capitalisation fictive", a dit l'honorable Monsieur Godbout, en rendant publique la décision qu'il venait de prendre.

Comme il s'agissait d'une affaire d'extrême gravité, le Premier Ministre avait préparé une déclaration écrite et il l'a remise à la presse en y ajoutant quelques mots de commentaires.

"Nous allons prendre le taureau par les cornes" a-t-il dit en joignant le geste à la parole. "La Régie des services publics vient de terminer son enquête sur l'actif physique de cette compagnie, en vertu des lois de 1935 et 1940. La loi de 1935 avait été changée en 1937 par le gouvernement de l'Union Nationale. Ce changement, proposé par l'honorable Monsieur Duplessis, ajoutait à l'actif physique de la Montreal Power "l'achalandage" (le "good-will"), ce qui augmentait l'évaluation de la compagnie. En 1940, nous avons rétabli la loi de 1935 en faisant disparaître "l'achalandage" de l'actif physique pour que celui-ci soit l'actif réel. La Régie, ayant établi qu'il existe une surévaluation (un mouillage de stock) de 44 millions de dollars, croit devoir ordonner une diminution de taxes. Le gouvernement a décidé d'aller beaucoup plus loin que cela. Nous allons étatiser l'entreprise. La province aura ainsi une centrale au meilleur point stratégique et pourra vendre l'électricité et le gaz à des taux aussi avantageux que ceux de l'Ontario et d'autres provinces."

Voici le texte de la déclaration officielle de l'honorable Monsieur Godbout à ce sujet:

La Régie des services publics vient d'aviser officiellement Montreal Light, Heat & Power Consolidated qu'un examen de ses livres et d'une évaluation de l'actif servant à son entreprise est d'environ quarante-quatre millions plus élevés que l'investissement réel. A moins que cette compagnie ne démontre le contraire et ne réussisse à justifier ses taux actuels, la Régie établira un tarif réduit en tenant compte que du capital réellement investi dans l'entreprise.

Suivant les principes posés par la législation du parti libéral en 1935 et que nous avons rétablie en 1940, il ne doit être tenu compte, dans l'appréciation de l'actif d'un service public, que de la valeur réelle de l'entreprise et des capitaux réellement et utilement investis. Le public ne doit pas être appelé à payer un revenu sur des valeurs fictives comme l'achalandage, les franchises, etc.; la capitalisation de semblables valeurs n'est pas autre chose que la capitalisation de l'exploitation du peuple.

L'évaluation faite par la Régie démontre que le rajustement de taxes qu'elle fait prévoir ne sera pas une mesure suffisante. Tout en faisant qu'elle, ce travail a exigé de longues années pendant lesquelles le public a dû payer non pas un taux fixé d'après la valeur réelle de l'entreprise, mais le taux exigé par la compagnie. Une mesure radicale est donc devenue nécessaire pour assurer au peuple de cette province le service de l'électricité à des conditions comparables à celles auxquelles on obtient ce service dans l'Ontario et dans d'autres provinces du Canada. A la prochaine session, nous présenterons un projet de loi pour nationaliser l'entreprise de production et de distribution de l'électricité de Montreal Light, Heat & Power à des conditions qui empêcheront que le public ne soit obligé de payer pour le capital fictif de cette entreprise.

Nous ne pourrions malheureusement empêcher qu'un certain nombre d'individus ne subissent une perte parce qu'ils ont été trompés par la valeur spéculative des titres de cette compagnie. Si nous devions nous laisser arrêter par de telles considérations, il serait impossible de remédier à des situations comme celle que révèle l'enquête munitionnée de la Régie des services publics. Ceux qui achètent des valeurs mobilières doivent en subir les conséquences lorsque la cote de ces valeurs est basée non sur un actif "physique" mais sur un achalandage qui n'est pas autre chose qu'une capitalisation de l'exploitation du public.

Qu'on n'aille pas croire que nous voulons détruire le régime d'entreprise privée dans cette province. Au contraire, nous le considérons inséparable de nos institutions démocratiques et nous voulons le renforcer et l'encourager en le libérant des monopoles. Mais quand, dans un domaine particulier, l'entreprise privée devient un monopole néfaste, l'Etat a le devoir d'intervenir et, si c'est le seul moyen efficace de recourir à la nationalisation de certaines entreprises d'utilité publique.

Ceux qui placent leurs capitaux en cette province n'ont pas à redouter de lois confiscatoires. D'un autre côté, il serait souverainement injuste de faire payer par le public, en outre des capitaux

réellement investis dans les entreprises qu'il fut nationaliser, des dizaines de millions comme valeur de franchises et d'achalandage.

Il est possible que les mesures que nous allons prendre pour la création d'un hydro québécois provoquent certaines représailles, nous ne les craignons pas parce que quatre ans de saine et prudente administration nous ont permis de donner au gouvernement de cette province cette indépendance financière sans laquelle un gouvernement est fatalement un serviteur des gros intérêts, au lieu d'être le serviteur du peuple.

En quelques sortes, le Premier Ministre nous a appris la décision de son gouvernement de réaliser la chose la plus importante dans le domaine économique de la province de Québec.

Certaines personnes se demandent; le gouvernement est-il capable de diriger l'entreprise?

Rien n'est plus facile. Le gouvernement n'a qu'à garder en fonction tout le personnel de la compagnie, qui est au dessus de tout soupçon. La province devenue propriétaire d'un grand hydro, à un point stratégique, pourra évidemment se passer des services du conseil d'administration de la Montreal Power, dont les membres, en grande majorité certainement, ne sont pas responsables de ce qui vient d'être révélé.

Le gouvernement a trouvé des hommes pour sortir la vérité, toute la vérité, en démantelant ce colossal échveau de fils métalliques, de transformateurs, de poteaux, de lignes de transmission et de distribution, de volts, de kilowatt-heures, de stations, de sous-stations, de centrales. Pourquoi ne trouverait-il pas des hommes pour administrer un service public si bien organisé qu'il a permis à des individus de s'enrichir à millions.

La Montreal Light, Heat & Power avait, en 1940, 32,771 actionnaires. Il y en a qui perdront quelque chose. La nationalisation n'atteindra pas les vrais coupables, qui sont dans l'autre monde.

Mais ce n'est pas une raison pour permettre la continuation d'un tel état de chose.

Le gouvernement, conscient de ses responsabilités, doit régler le problème de l'électricité au bénéfice du plus grand nombre, de la masse du peuple.

"Le peuple a payé pendant assez longtemps", a dit le chef du gouvernement qui porte à ce Trust un coup mortel.

Il y aura un certain nombre de 32,000 actionnaires qui subiront des pertes mais la plupart d'entre eux sont au nombre des 30,000 consommateurs qui ont été exploités par le "monopole néfaste" et voient enfin arriver le jour où ils seront libérés de la dictature économique par la ferme volonté du Premier Ministre de la Province, l'honorable Adélard Godbout.

Une question que l'on peut bien se poser

Que serait-il arrivé si l'hon. M. Godbout n'avait pas dirigé la province?

On entend souvent faire le reproche que le gouvernement Godbout est le serviteur du gouvernement fédéral, qu'il ne refuse rien à Ottawa et qu'il sacrifie les intérêts de la province de Québec au pouvoir central, pour la poursuite de la guerre. Il faudrait d'abord savoir exactement quels sont les intérêts de notre province à l'égard de la politique de guerre canadienne. L'intérêt des Canadiens français commandait-il que le gouvernement de Québec refuse au gouvernement d'Ottawa toute collaboration dans le domaine économique et financier, le seul domaine où nous avons fait quelques concessions, en ce qui concerne la perception de certains impôts?

L'intérêt des Canadiens français commandait-il à l'hon. M. Godbout de dire au gouvernement fédéral: "La guerre ne nous intéresse pas; nous ne voulons pas d'usines chez nous; nous ne voulons pas de travail pour nos ouvriers; nous ne voulons pas de chantiers maritimes; nous ne voulons pas de commandes; nous ne voulons pas de fabriques de munitions". L'intérêt des Canadiens français commandait-il encore au gouvernement Godbout de proclamer, à la face des autres provinces et des Etats-Unis: "Nous sommes une province à part; nous sommes un peuple faible, impuissant, incapable de suivre les autres; nous sommes des gens chaotiques, rancuniers; nous ne voulons pas être dérangés, nous voulons continuer de vivre dans nos vieilles chicanes, ça nous plaît que tout le monde nous regarde de travers".

L'homme public qui aurait parlé ainsi, au début de la guerre, n'aurait pas exprimé le sentiment de la majorité de notre peuple et il aurait causé un tort incalculable à la province de Québec. L'hon. M. Godbout, on le sait, prit l'attitude contraire, aux élections de l'automne 1939 et c'est lui qui fut élu par une majorité sans précédent. Sa politique était claire: faire en sorte que la province de Québec joue son rôle dans la guerre, sans rien sacrifier de ses droits essentiels mais sans mesquiner non plus sur des questions de détail.

Les droits des Canadiens français n'ont pas été sacrifiés; l'autonomie provinciale a été respectée. M. Godbout, cependant, n'a pas cru qu'il avait été élu premier ministre pour faire obstacle à toutes les mesures de guerre du gouvernement fédéral lorsque les autres provinces acceptaient ces mesures nécessaires. Sur les questions fondamentales, comme celle du service militaire, que les Canadiens français envisagent avec raison sous un angle particulier, M. Godbout a fait entendre une voix qui a été écoutée et qui l'est encore. Sur ce point comme sur tous ceux qui pouvaient mettre en jeu nos droits établis, l'hon. M. Godbout a été un interprète fidèle de ses compatriotes et ses avis ont été respectés.

L'attitude raisonnable du gouvernement Godbout à l'égard du gouvernement fédéral ne nous a donc rien fait perdre et elle a permis à notre province de retirer sa part des avantages qui découlaient de la production de guerre, de l'abondance du travail, de la vente facile des produits agricoles, etc. Comment pourrait-on s'imaginer ou croire qu'une politique provinciale différente ou qu'un autre gouvernement provincial aurait pu exempter notre province des sacrifices que la guerre imposait à toute la population du Canada? Est-ce en criant à l'autonomie, aux droits des Canadiens français, qu'un politicien quelconque aurait pu, par exemple, nous exempter des privations et des rationnements qui sont la règle dans tout le pays? Et d'ailleurs, quel est celui d'entre nous qui aurait voulu voir la province de Québec jouir d'un passe-droit dans ce domaine?

Il est facile de dire aujourd'hui, après quatre années de guerre: "Je vous avais averti de ce qui arriverait". Ce qui est arrivé devait nécessairement arriver. Une guerre ne dure pas quatre ans sans transformer la vie d'une nation et aucun des gouvernements provinciaux du Canada (celui de Québec pas plus que les autres) ne pouvait modifier le cours des événements.

Cependant, la politique prévoyante, éclairée du gouvernement Godbout, durant ces quatre années, a fait que la province de Québec sort de la guerre grandie aux yeux des autres provinces et de l'étranger; qu'elle a vu son industrie et son agriculture se développer. Cette politique a fait que les Canadiens ont vu le gouvernement fédéral respecter leur juste opposition à la conscription, et cela en dépit des pressions qui s'exerçaient contre nous. Il est facile de deviner ce qui serait arrivé si la province de Québec avait eu à sa tête, durant cette période difficile, un évergumène incapable de retenir ses paroles, qui se serait amusé à défier tout le monde, à calomnier nos compatriotes de langue anglaise, bref, à monter tout le reste du Canada contre nous.

Le Gouvernement traite bien ses pensionnaires

Près de 50,000 personnes reçoivent la pension des vieillards ou des aveugles dans la Province de Québec.

M. J.-R. Forest, président de la Commission des pensions de vieillesse et des pensions d'aveugles, a aussi bien que de l'Office de l'assistance aux méres nécessiteuses, vient d'adresser le rapport annuel de ces deux grands services sociaux du gouvernement de la province à l'hon. Edgar Rochette, ministre du Travail et des Mines.

Le rapport contient des faits intéressants. Ainsi, au 3 décembre 1942, la province comptait 47,450 personnes recevant des pensions de vieillesse, dont 24,657 dans les villes et 22,793 dans les campagnes. De ce nombre, 14,689 sont de Montréal, soit 5,956 hommes et 8,732 femmes.

Depuis 1936, date de l'entrée en vigueur de la loi, 79,325 personnes ont reçu des pensions et on a enregistré 27,993 décès. Au cours des sept années, le total des pensions payées a été de \$60,452,589, dont 75 pour cent par le fédéral et 25 pour cent par le provincial.

Au 31 décembre 1942, il y avait 2 pensionnaires âgés de 104 ans, 5 de 103 ans, 4 de 102 ans, 101 ans, 5 de 100 ans, 6 de 99 ans, 8 de 98 ans, 21 de 97 ans, 31 de 96 ans, 48 de 95 ans, 80 de 94 ans

tion Notre-Dame depuis 1668.

Sur la carte du chemin de fer, cet endroit porte le nom de "Ferme des soeurs" mais il est mieux connu sous celui de "Ferme St. Gabriel". Il y a 275 ans, Marguerite Bourgeoys, fondatrice des Dames de la Congrégation, et une des pionnières de Ville-Marie, acheta ce lopin de terre de François LeBer dont le nom a été donné à une rue avoisinante. La terre fut immédiatement mise en culture et la maison servit d'école d'entraînement pour les épouses des fermiers. La première maison construite en bois fut détruite par le feu et rebâtie en 1698. A l'intérieur se trouvent un autel très ancien et des boiseries artistiques de grande valeur.

DES COURS DE LANGUES POUR LES INSTITUTEURS

L'hon. Hector Perrier en préside l'ouverture à l'école du Plateau, Montréal.

La séance d'ouverture des cours de perfectionnement en langue seconde a eu lieu samedi dernier à l'école du Plateau, au Parc Lafontaine, Montréal, sous la présidence de l'hon. Hector Perrier, Secrétaire de la Province.

L'hon. M. Perrier a révélé dans son discours que ces cours de perfectionnement des langues secondes ont remporté un tel succès à Montréal, Québec et Trois-Rivières que d'autres régions de la province en réclament l'établissement.

Ces cours de perfectionnement sont subventionnés par le gouvernement provincial. Dans la région de la Métropole, M. Vic-

tor Doré, surintendant de l'Instruction publique, a confié la direction de ces cours à la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal.

Environ 360 instituteurs et institutrices de langue française suivront les cours d'anglais et 80 instituteurs et institutrices de langue anglaise suivront les cours de français.

Des mines d'or et d'argent étaient exploitées au Mexique avant l'arrivée de Fernando Cortez.

Achetez les Obligations de la Victoire "SALADA"



SAUVEGARDONS LEUR HÉRITAGE



Ce n'est pas seulement pour vous que vous travaillez sans relâche depuis le début de ce terrible conflit. Ce n'est pas par mesquinerie que vous évitez toute dépense inutile, c'est par esprit d'économie, pour acheter plus d'Obligations de la Victoire. Ce n'est pas seulement pour assurer votre propre sécurité que vous payez des impôts et acceptez toutes sortes de restrictions.

Si vous faites vaillamment tous ces sacrifices, c'est surtout pour la jeunesse qui pousse. Vous voulez que vos enfants et petits-enfants soient, comme vous, les maîtres du sol. Vous voulez leur léguer, libre de toute servitude, l'héritage que vos pères vous ont transmis après l'avoir défendu au prix de leur vie.

Nous gagnerons la guerre, c'est entendu, mais quand? Le Cinquième Emprunt de la Victoire vient au moment même où les Nations Unies commencent à entrevoir la victoire. L'heure des grandes offensives a sonné; nos ennemis chancellent sous les coups formidables que nous leur assénons. Rien ne nous arrêtera, si ce n'est la capitulation sans conditions de l'ennemi.

Plus que jamais, le Pays a besoin de votre aide. Produisez davantage et prêtez davantage. Donc, que chacun travaille ferme, économise et achète le plus d'obligations possible, hâtant ainsi le retour de nos gars. Qu'ils soient heureux de retrouver la ferme familiale, l'ordre, l'aisance et la liberté!



ACHETONS DES

OBLIGATIONS de la VICTOIRE

SOUVENIRS
DU PASSÉ

CE QUE PUBLIAIT LE CLAIRO EN

1916

AOÛT le 4. — M. W. D. Dufresne, marchand-tailleur, est décédé samedi dernier à l'âge de 54 ans. Il laisse un frère, Omer, propriétaire de l'hôtel Windsor, et une sœur, Louise-Emma, épouse de M. U. Huot, tailleur de notre ville.

— M. Armand Choinière, fils de M. Arthur Choinière de la paroisse de Saint-Damase, vient s'établir à Saint-Hyacinthe. Il a acheté toute la marchandise de M. L. N. Gervais, épicerie de la rue Bourdages.

— M. Alphonse Gagnon, employé chez Casavant Frères, fera la lutte à M. S. T. Ducloux à l'élection du quartier No. Deux.

— Lundi dernier M. et Mme Alex. Gauthier, de la paroisse de St-Thomas d'Aquin, célébraient le cinquantième anniversaire de leur mariage.

— Le 26 juillet dernier M. l'abbé Rodrigue Lussier célébrait sa première messe dans l'église paroissiale de Saint-Damase.

— MM. A. Lahaise, gérant de la maison David, J. L. Bergeron, de la société Bergeron & Co., L. M. Dion et Alph. Duhamel, de la Cie Duhamel, sont partis en auto pour une excursion à travers les principales villes de la Nouvelle-Angleterre.

CATHÉDRALE. — Naissances: Juil. 26, Jean-Maurice, fils de Georges Cayer et Elisa Mercure. — Juil. 27, Joseph-Jean-Paul-Lauré, fils de Jean-Baptiste Messier et Marie-Louise Benoit. — Juil. 28, Marie-Germaine-Lucienne, fille de Victor Borduas et Alexina Poitras. — Juil. 29, Joseph-Paul-Emile-Fernand, fils de Eugène Arpin et Anastasie Girouard. — Juil. 30, Louis-Alfred-Roger-Jean-Maurice, fils de Antonio Breton et Isola Rocheleau.

— Aout 1, Marie-Emma, fille de Noé Plante et Juliette Beaudry. — MARIAGE: Juil. 31, Entre Ludger Lemoine et Rose-Emma Meunier. — DÉCÈS: Juil. 28, Corinne Côté, fille de Antoine Côté et Exilda Boileau, 27 ans. — Juil. 30, Marie-Thérèse Poulin, 9 mois, fille de Wilfrid Poulin et Valérie Laferrière. — Juil. 30, Lucienne Piché, 7 mois, fille de Omer Piché et d'Albina Brodeur. — Aout 1, Washington Dufresne, 53 ans, époux de Mary Dugas. — Aout 1, Moïse Lapiere, 81 ans, époux de Marguerite Brodeur. — Aout 1, Georges Martel, 14 mois, fils de Raoul Martel et de Léa Chagnon.

NOTRE-DAME DU ROSAIRE. Naissances: Juil. 28, Cécile-Raymonde, fille de Raymond Morin et Imelda Frédeette. — DÉCÈS: Juil. 27, Héloïse Dufort, 75 ans, veuve de Eusèbe Marcl.

AOÛT le 11. — M. Sylvain Ducloux a été élu échevin du quartier No. Deux par une majorité de 85 voix.

CATHÉDRALE. — Naissances: Aout 4, Rose-Delima-Juliette, fille de Henri Péloquin et Sédule Guilbault. — Aout 5, Joseph-Arthur-Paul, fils de Arthur Desgranges et de Mermile Beaugard. — Alfred-Maurice-Jacques, fils de Omer Brady et d'Alphonse Bouthillier. — Aout 7, Germain-Léon, fils de Ernest Felton et d'Eulalie Boissonneau. — MARIAGES: Aout 7, Entre Adélaïde Lapointe et Régina Angers. — Aout 8, Entre Gustave Guertin et Marie-Paule St-Germain. — DÉCÈS: Aout 5, Joseph-Roméo-Robert, fils de Joseph Robert et de Rosa Quintal, 1 mois. — Aout 7, Jean-Thomas Bernier, fils de Napoléon Bernier et de Louise Côté, 5 ans. — Aout 9, Olive Ledoux, épouse de Pierre Beaulac.

NOTRE-DAME DU ROSAIRE. Naissances: Aout 2, Joseph-Bibaud et de Rosanna Poulin. — Aout 5, Marie-Déla-Armande-Lucille, fille de Alphonse Brodeur et de Adrienne Poitras. — Aout 5, Marie-Antoinette, fille de Urbain Bernier et de Marie-Elizabeth Comtois. — Aout 8, Marie-Yvette-Antoinette, fille de Ovide Laplante et Alphonse Brodeur. — Aout 8, Marie-Anne-Jeanette, fille de Ladislav Tétrault et de Malvina Michon.

— Mardi, à la Cathédrale, était célébré le mariage de M. G. Guertin, de St-Jean-Baptiste, Manitoba, à Mlle Marie-Paule St-Germain, fille de M. Jules St-Germain, N.P.

— M. et Mme O. P. Arcand et leurs enfants, de Montréal, sont depuis une quinzaine en visite chez M. Cléophas Chartrand.

— M. Arthur-Emile Chagnon, de Montréal, et ses enfants Marceline et Paul-Emile, étaient en notre ville dimanche dernier chez M. Arthur Chagnon, du Château d'Eau.

— Un jeune homme du nom de Henri Bienvenue était à aiguiser un outil quelconque, à la manufacture O. Chalfoux & Fils, quand la meule dont il se servait éclata, les fragments l'atteignant au visage. Transporté à l'hôpital St-Charles, il fut sous les soins du docteur Beaugard.

— Mercredi matin, les dépendances de M. Jos. Beupré, bourgeois, du village LaProvidence, ont été complètement détruites par un incendie.

— Mme Jos. L. Cormier et son fils Jean, sont de retour d'un voyage d'un mois à Montréal et Châteauguay.

— M. A. L. Bernier, surintendant de la Métropolitaine, à St-Hyacinthe, partira dimanche pour Sherbrooke où il y passera la semaine.

— Mlle Marie Gauthier, de Sherbrooke, est en promenade pour quelques jours chez M. J. B. Létourneau.

LE GOUVERNEMENT
PREND DES
MESURES SPECIALES

Campagne pour engager les fermiers à prendre du travail pendant la morte-saison.

M. Arthur MacNamara, directeur du Service sélectif national, a annoncé aujourd'hui une campagne pour engager les travailleurs agricoles à prendre de l'emploi dans des industries essentielles au cours de la morte-saison de la ferme. La campagne sera entreprise par le ministère du Travail, avec la coopération des ministères provinciaux de l'Agriculture.

"Dans une large mesure", a dit M. MacNamara, "la coupe du bois de chauffage et les autres opérations forestières, s'étaient toujours faites avec l'aide des agriculteurs au cours de l'automne et des mois d'hiver. De même, dans certaines parties du pays, l'exploitation des mines de charbon et de métaux vils, et les conserveries de poisson, ont fortement compté sur le fermier au cours de sa morte-saison. A cause de la guerre un grand nombre de travailleurs qui étaient auparavant disponibles pour ces industries saisonnières — facteur normal dans l'emploiement de la main-d'œuvre au Canada — sont virtuellement disparus. Beaucoup d'entre eux se sont enrôlés, tandis que d'autres ont un emploi régulier dans une industrie essentielle. En conséquence, il nous faut compter, encore davantage sur les services de travailleurs agricoles lorsqu'ils ne sont pas requis chez eux. Par ailleurs, par suite de la pénurie de main-d'œuvre, d'autres industries veulent maintenant se procurer des gens de la ferme; ainsi l'entretien des chemins de fer et les conserveries demandent maintenant les services des fermiers au cours de l'automne et de l'hiver".

M. MacNamara a ajouté qu'il est impossible d'estimer au juste le nombre de fermiers que l'industrie voudra embaucher, mais que le chiffre, pour tout le Canada, dépassera probablement 150,000.

Le ministère du Travail signale que les travailleurs agricoles qui ont obtenu un ajournement de service militaire en raison de leur occupation, bénéficieront d'un prolongement s'ils acceptent un emploi essentiel approuvé au cours de la morte-saison.

"L'on ne songe pas à entraver la production agricole", a expliqué M. MacNamara. "Nous ne voulons pas prendre des hommes dont on a besoin sur la terre pour le travail d'automne, ni enlever à la ferme ceux dont on a besoin pour du travail à l'année. Néanmoins, il y a un bon nombre d'hommes dont la ferme pourra se passer au cours des quelques mois à venir, et c'est les services de cette catégorie que nous voulons obtenir".

Les ententes entre le fédéral et les provinces pour le recrutement de main-d'œuvre agricole veulent que les agronomes provinciaux aident le gouvernement central à trouver des agriculteurs, en morte-saison, pour d'autres industries essentielles. Tous les corps provinciaux ont été pressentis et coopèrent avec le Service sélectif dans la campagne actuelle, à laquelle plusieurs centaines de Comités provinciaux de production agricole se sont, de leur côté, engagés à prendre part.

PAROLES RASSURANTES

Il existe des liens culturels et même des liens du sang entre les peuples anglo-saxons et français, a déclaré l'hon. V. Bienvenue, ministre de la Chasse et des Pêcheries de la province de Québec, dans une conférence prononcée devant les Rotary Clubs de Toronto, le 1er octobre, à l'hôtel Royal York. Ces deux peuples ont hérité d'un riche fond littéraire, constitué de textes originaux et de traductions, et le mélange de leur sang remonte à l'invasion de la Grande-Bretagne par les Normands.

M. Bienvenue a parlé très franchement. Il a reconnu l'existence de divergences entre les Canadiens français de Québec et les Canadiens de langue anglaise. Malgré ces divergences, il ne voit aucune raison pour que les uns et les autres ne soient pas de bons Canadiens. Les déclarations, exprimées de certains Canadiens français de Québec ne représentent pas les sentiments de la masse. Celle-ci est loyaliste et sincère.

Ce qu'il faut, dit M. Bienvenue, c'est une tolérance réciproque entre Québec et les autres parties du Canada. Québec et les autres provinces ont fait de grandes choses pour le Canada. Il ne faut pas qu'une partie du pays soit trop prompt à condamner l'autre ou à croire ce qu'on en dit de mal.

Ce genre de discours semble répondre aux besoins de l'heure. Si nous y prenions tous garde, les risques de désunion seraient probablement très minces.

"Daily Times-Journal", Fort William, Ont.

LE SPORT DE LA
CHASSE OUTREMER

Les restrictions gouvernementales affectant la vente des munitions destinées à des fins sportives permettent aux militaires canadiens de viser des cibles plus importantes que la perdrix. L'original, le canard ou la poule de prairie qu'on retrouvera plus tard, une fois la paix reconquise.

Car tous les chars d'assaut, les avions, les canons et autres armes seraient inutiles entre les mains des héroïques soldats des Nations Unies sans les munitions comme les cartouches, les obus, les bombes, les mines, les torpilles et autres substances explosives, apprend-on dans un éditorial paru dans le numéro d'octobre de L'Ovale C-T-L.

Au mois de septembre 1939, le Canada ne produisait qu'un modèle de munitions militaires. Aujourd'hui, dans deux arsenaux gouvernementaux et dans trois usines de guerre administrées pour le compte du gouvernement par l'industrie privée, on fabrique 22 modèles de munitions pour armes portatives de neuf calibres différents pouvant convenir aux fusils, revolvers et mitrailleuses. Ces munitions sont expédiées sur tous les fronts en quantités plus considérables en un seul mois qu'en a produit le Canada durant les quatre années entières de la Grande Guerre.

On fabrique encore des millions de cartouches 22, mais elles servent à l'entraînement des recrues de la Marine, de l'Aviation et de l'Armée. Les cartouches à plomb jouent, elles aussi, un rôle important dans l'entraînement des canonniers et fournissent les charges propulsives des mortiers de tranchées.

La betterave à sucre
dans vingt-six comtés

Les heureuses conséquences de l'établissement d'une fabrique de sucre de betterave par le gouvernement Godbout, à St-Hilaire.

L'établissement d'une fabrique de sucre de betterave, promis aux cultivateurs depuis soixante ans et réalisé par le gouvernement Godbout, aura d'heureuses conséquences pour la classe agricole dès l'année 1944. En effet, vingt-six comtés de la province seront intéressés dès la première année à la culture de la betterave à sucre. C'est ce que nous apprend un communiqué du ministère de l'Agriculture, daté de Québec.

On est à l'organisation de la culture de la betterave à sucre pour la saison 1944, dit ce communiqué. Tel qu'annoncé la semaine dernière, la raffinerie de Saint-Hilaire sera en opération dès septembre prochain. Elle pourra transformer la récolte de 10,000 acres au moins, et on estime que le printemps prochain, de 3,000 à 4,000 cultivateurs ensementeront de la betterave à raison de trois à quatre acres en moyenne chaque.

Les trois-quarts des producteurs se recruteront dans un rayon de cinquante milles de l'usine de St-Hilaire, et les autres dans un rayon de cent milles. Se guidant sur les expériences faites depuis neuf ans, les experts ont ainsi délimité l'aire de production pour l'année prochaine, parce que c'est là qu'on trouve les terrains les plus propices à la betterave, et que le transport de la récolte, du producteur à la raffinerie, sera facile et peu dispendieux.

Environ 26 comtés seront donc intéressés à la culture de la betterave à sucre en 1944: St-Hyacinthe, Bagot, Rouville, Verchères, Chambly, Shefford, Brome, Missisquoi, St-Jean, Laprairie, Napierville, Drummond, Richelieu, etc.

La culture de la betterave devrait entrer dans toute rotation où le sol est propice. Elle s'allie très bien aux cultures maraîchères et se recommande en terre forte, profonde, bien égoutée et alcaline. Elle est à déconseiller sur les terrains légers et sur les terres noires qui sont généralement acides et dépourvus d'acide phosphorique et de potasse, parce que la betterave que l'on en obtient ne dose qu'un faible pourcentage de sucre.

MALADIE QUI FAIT
BIEN DES VICTIMES

"La syphilis fait un plus grand nombre de victimes que la tuberculose et se place avec celle-ci et la pneumonie, au premier rang des maladies contagieuses comme cause de décès. Elle abrège d'un cinquième la vie de ses

victimes, parmi lesquelles se retrouvent des cardiaques, des aveugles et des fous chez les adultes, des dégénérés et des idiots chez les "hérédos". Elle est responsable d'une lourde perte économique à laquelle il faut ajouter les frais de traitement et d'hospitalisation qui, à eux seuls, dépassent la somme d'un demi-million de dollars par année dans une ville comme Montréal".

C'est ce que vient de déclarer le docteur Elphège Lalonde, directeur adjoint de la division des maladies vénériennes du ministère de la Santé et du Bien-Être Social.

"Je l'ai déjà dit ici et je le répète, nous avons déjà suffisamment de statistiques et d'observations pour conclure qu'il n'existe pas moins de 125,000 syphilitiques dans notre seule province de Québec et il me semble bien logique, lorsqu'il s'agit de parler de syphilis, de s'adresser aux jeunes puisque cette maladie se contracte le plus souvent entre les âges de 18 à 30 ans.

"La syphilis est une maladie contagieuse grave se communiquant d'une personne infectée à une personne saine, par contact direct ou indirect, vénérien ou accidentel et est causée par un microbe appelé le tréponème pâle. Cette contagion peut se produire, comme nous venons de le dire, par contact indirect, objet souillé, etc., mais se fait la plupart du temps par contact direct d'une personne à une autre, mais pas toujours vénérien, loin de là, car il est bien établi qu'environ 50% des syphilitis sont contractés innocemment. Dans ce dernier groupe est compris la syphilis conjugale contractée au cours du mariage, quand l'un des conjoints

est infecté à cru bon de cacher son état à l'autre, ou encore a pu méconnaître la syphilis congénitale ou transmise par les parents à leurs enfants; enfin, la syphilis accidentelle ou contractée au cours de l'exercice de fonctions professionnelles, telles que celles du médecin ou de la garde-malade qui ont pu venir en contact avec des syphilitiques contagieux dont ils n'ont pas soupçonné l'infection. Il est donc ridicule de désigner généralement cette affection comme "maladie honteuse".

Le qualificatif fait de ces innocentes victimes des parias qui n'osent pas recourir au traitement et qui continuent, dans bien des cas, à propager l'infection".

... : ...

L'immigration des Etats-Unis au Canada en 1941 fut la plus faible jamais vue depuis 1860.

* * *

Les Romains furent ceux qui firent connaître la cornemuse en Grande-Bretagne.

infecté à cru bon de cacher son état à l'autre, ou encore a pu méconnaître la syphilis congénitale ou transmise par les parents à leurs enfants; enfin, la syphilis accidentelle ou contractée au cours de l'exercice de fonctions professionnelles, telles que celles du médecin ou de la garde-malade qui ont pu venir en contact avec des syphilitiques contagieux dont ils n'ont pas soupçonné l'infection. Il est donc ridicule de désigner généralement cette affection comme "maladie honteuse".

Le qualificatif fait de ces innocentes victimes des parias qui n'osent pas recourir au traitement et qui continuent, dans bien des cas, à propager l'infection".

... : ...

L'immigration des Etats-Unis au Canada en 1941 fut la plus faible jamais vue depuis 1860.

* * *

Les Romains furent ceux qui firent connaître la cornemuse en Grande-Bretagne.

Quelques Gouttes

dans chaque narine soulagent rapidement

l'enchiffrement dû au CATARRHE

Une médication spéciale, qui agit
rapidement au siège même du mal

Un soulagement apaisant de l'enchiffrement et des pénibles souffrances causées par le catarrhe aigu, se produit rapidement, à mesure que le Va-tro-nol se propage dans le nez, diminue l'enflure des muqueuses—apaise l'irritation, soulage la congestion, aide à dégager les voies nasales obstruées par le rhume. Il facilite la VICKS
● respiration—essayez-en! Suivez le mode d'emploi dans la boîte. **VATRO-NOL**

La Victoire d'abord...
le superflu ensuite

Celui que l'achat de boissons alcooliques empêcherait de souscrire comme il le doit à l'Emprunt de la Victoire, devrait se passer de ce luxe.

Les clients de la Commission des Liqueurs de Québec, comme d'ailleurs ceux des commissions similaires dans les autres provinces, sont évidemment des gens qui ont plus d'argent qu'il ne leur en faut pour se procurer le nécessaire. Le succès des emprunts précédents prouve que ces personnes ont répondu généreusement à l'appel du Pays.

L'évolution de la guerre fait ressortir la nécessité de privations de plus en plus grandes et même de sacrifices qui ne pourront jamais être compensés. Il ne suffit pas de se priver de quelques satisfactions pour se mettre en état de répondre aux exigences du Canada à l'heure actuelle. Il faut faire bien davantage.

Il ne s'agit pas de réduire son train de vie au point de n'avoir plus que tout juste ce qu'il faut pour subsister. Félicitons-nous qu'une telle menace ait été écartée, mais n'oublions pas que nous le devons aux deuils, aux souffrances et aux privations d'une grande partie de nos concitoyens.

Rappelons-nous aussi que le chemin de la victoire sera long et difficile. Le plus ardent désir de tous les Canadiens, c'est de hâter le retour de la paix et de connaître de nouveau les joies de la vie que nous offre notre régime démocratique.

Ce désir ne se réalisera que par l'active coopération de tous les citoyens en vue de fournir au Pays les moyens de poursuivre la guerre d'une façon digne de lui. Pour cela, le Canada a besoin non seulement d'hommes, mais encore de ressources financières considérables.

Chaque citoyen doit se faire un devoir d'acheter des Obligations de la Victoire jusqu'à la limite de ses moyens. Sachons nous refuser les satisfactions qui amoindrieraient les moyens dont nous disposons pour contribuer à la Victoire et au rétablissement de la paix.

La Commission des Liqueurs de Québec engage ses clients à réduire leurs achats au minimum et à consacrer l'argent ainsi épargné à un placement en Obligations de la Victoire.

Nos clients ont les moyens d'acheter plus d'Obligations. Ils voudront contribuer à la Victoire.

HÂTONS LA VICTOIRE — ACHETEZ DES OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE

Publiée par

COMMISSION DES LIQUEURS DE QUÉBEC

A tous les déposants
de la
BANQUE ROYALE
DU CANADA

Conscients d'accomplir un devoir patriotique, nous conseillons de nouveau à tous nos déposants de souscrire au nouvel Emprunt de la Victoire jusqu'à l'extrême limite de leurs moyens, et de puiser pour cela à même leurs dépôts en banque.

Les Obligations de la Victoire sont comme de l'argent en banque. Elles sont négociables en tout temps; elles sont garanties par les richesses du Canada tout entier, et, si jamais vous désirez obtenir un prêt de la banque, elles constituent le meilleur gage collatéral qui soit.

Transformons en Obligations de la Victoire tout l'argent dont nous pouvons disposer. Il faut que chacun de nous fasse toute sa part pour "hâter la victoire".

Hâtons la victoire



Achetez des obligations



LES CONSEILS HEBDOMADAIRES DE FLORE CHAPUT

THERESE. — Je ne crois pas que vous deviez vous intéresser outre mesure. Vous êtes encore assez jeune pour remédier à ces petites rides en autant que vous vous donnez la peine de suivre des traitements quotidiens consciencieux. Envoyez-moi une enveloppe adressée et affranchie; je vous expédierai un petit dépliant qui vous indiquera un moyen très simple, peu coûteux et en même temps des fois efficaces.

ELISABETH. — Les poudres de qualités inférieures sont souvent trop parfumées. Or, puis-que qu'il est reconnu que les parfums sont néfastes à la santé de la peau, ces parfums ne sauraient être plus recommandables lorsqu'il s'agit de poudre que dans le cas de lotions faciales. Il ne faut jamais oublier qu'une mauvaise poudre peut être votre pire ennemie, puisqu'elle est susceptible d'abîmer votre peau presque irrémédiablement. De plus, quelle que soit la qualité de votre poudre, si vous l'appliquez directement sur la peau, sans étaler, au préalable, un fond de teint, vous encrenez les pores qui finiront par être remplis de points noirs; et ces points noirs, à la longue, dégénèrent en boutons. Essayez, comme fond de teint, la

Mousse de Pétales de Roses; cette crème merveilleuse donnera un fini lisse et velouté à votre teint.

EMERVELLEE. — Je suis peut-être plus heureuse que vous d'apprendre que, déjà, vous obtenez des résultats aussi satisfaisants. Ne vous ai-je pas assurée que les avantages à obtenir en valaient la peine? Je suis persuadée que d'ici à trois mois, votre peau sera améliorée de cent pour cent. N'exagérez pas le nombre de produits pour l'instant. Un nettoyage à fond, tous les soirs, avec la Mousse au Citron est le traitement le plus important, ainsi que l'application de la crème Anti-Rides. La lotion tonique astringente à base de fruits que vous employez le matin contribue à resserrer les pores de la peau et à redonner de l'éclat à votre teint. C'est l'Anti-Rides de jour. Persévérez!

LILIANE. — Votre peau trop sèche et farineuse est sur la pente des rides. Commencez, sans plus tarder, à vous nettoyer — tous les soirs — au moyen de l'huile des Orientales. Après ce nettoyage profond, massez délicatement une bonne crème nourrissante et Anti-Rides. Dès les premiers traitements, vous constate-

rez des résultats appréciables.

Reçu

Si vous désirez une réponse personnelle, écrivez à madame Flore Chaput, 5600, avenue Desjardins, Montréal. Nous ne répondons, toutefois, qu'aux personnes qui incluent une enveloppe adressée et affranchie pour le retour.

Tous les produits de l'Institut de Beauté "France" sont en vente au Magasin Moderne, 67, rue Saint-François, Place du Marché (Prop. C.-O. Lussier) seul dépositaire à Saint-Hyacinthe. Une vendeuse spéciale vous donnera gratuitement tous les renseignements que vous désirez obtenir.

RETRAITES FERMEES

Villa Ste-Jeanne d'Arc
OCTOBRE (fin)
Du 29 soir au 1 — Dirig. Jacis-

NOVEMBRE
Du 2 soir au 5 — Demeiselles.
Du 5 soir au 8 — Demeiselles.
Du 8 soir au 11 — Dames.
Du 12 soir au 15 — Demeiselles.
Du 16 soir au 19 — Dames.
Du 23 soir au 26 — Dames.
Du 26 soir au 29 — Demeiselles.
Du 29 soir au 2 — Dames.

ST-THOMAS D'AQUIN

Le concours d'embellissement des fermes, ouvert à tous les jeunes de la paroisse par la J. A. C. locale, a été jugé dernièrement par M. l'agronome Paris, de St-Hyacinthe. Les résultats sont les suivants:

1er prix: M. René Boulay, rang St-André; 2e prix: M. Olivier St-Pierre, Grand Rang; 3e prix: Mlle Gergette Michon, Petit Rang; 4e prix: Mlle Jeannette Gauvin, Petit Rang; 5e prix: M. Raymond Desmarais, Petit Rang; Nos félicitations!

SAINT-JUDE

En notre église paroissiale avait lieu, jeudi, vendredi et samedi les 28, 29 et 30 octobre, un imposant Triduum Eucharistique, présidé par un Rev. Père du Très Saint-Sacrement de Montréal. Les offices eurent lieu d'abord, à 9 hres le matin. Puis, Heure Sainte à 3 heures dans l'après-midi. Enfin Amendes honorables à 7 hres le soir. C'est pour répondre à l'un des plus chers desirs de Mgr l'Evêque de St-Hyacinthe, que ces Tridiums sont organisés. Les autorités, qui se dépensent sans compter pour le bien des âmes, veulent que pour la 1ère année; le Saint-Sacrement soit honoré d'abord en Triduum Paroissial, préché; Pour la 2ème année: en vicaria forain pour organiser, dans la suite un grand Triduum annuel diocésain.

—Au prône de la grand'messe dimanche le 24 octobre, M. le curé donna lecture des dernières statistiques de la paroisse de St-Jude, qui prend une population totale de 1180 âmes réparties en 175 familles. M. le curé, remercia également les paroissiens de notre localité, pour leur belle générosité, dont ils ont fait preuve, à l'occasion de la quête annuelle pour la propagation de la foi, qui a rapporté cette année le montant global de \$191.00.

—En notre salle paroissiale se réunissaient, lundi dernier, les membres du conseil municipal.

—Egalement, en notre salle paroissiale, avait lieu, vendredi soir le 22 octobre une superbe reproduction cinématographique, gracieusement présentée par MM. les agronomes de St-Hyacinthe, pour les membres du Cercle de l'U.C.C. de notre localité.

—MM. Pierre et Osa Mathieu étaient de passage à St-Hyacinthe, en fin de semaine pour affaires.

—M. et Mme Ovila Labossière, recevaient, dimanche le 24, M. et Mme Yvon Leclerc, de St-Vaïrien.

—Mme J.-H. Chabot et ses enfants étaient, la semaine dernière de passage à Québec où ils visitèrent, M. Marcel Chabot, étudiant à la Faculté de Médecine de l'Université Laval de Québec.

—M. et Mme Roméo Phaneuf née Thérèse Lachambre annoncent à leurs parents et amis la naissance d'un premier né: une fille, baptisée en notre église, samedi le 23 octobre, sous les prénoms de Marie-Estelle-Victoire. Parrain et marraine: M. et Mme Rosaire Larivière de St-Bernard, oncle et tante du nouveau-né. Porteuse: Mlle Ghislaine Larivière.

SAINT-CHARLES-SUR-RICHELIEU

Une groupe de parents et d'amis s'est réuni, mercredi 20 octobre, chez M. et Mme Elzéar Bazinet, de LaPrésentation, pour fêter le 19e anniversaire de naissance de leur fille, Mlle Marie-Claire Bazinet. Une adresse a été lue par Mlle Louise-Emma Messier, de St-Charles. Il y eut ensuite présentation d'un joli cadeau offert par les invités. Parmi les personnes présentes, on remarquait: M. et Mme Elzéar Bazinet, Mlle Marie-Claire et Gisèle Bazinet et MM. Emilien et Etienne Benoit; Odilon et Charles-Omer Bazinet, tous de LaPrésentation, Mlle Louise-Emma

VOICI LE
SYMBOLE DE QUALITÉ
LAMPES MAZDA
LACO



SIROP MATHIEU
TOUX, RHUMES, BRONCHITES

CASSE LA TOUX

Messier, Simone Messier et Madeleine Bousquet; MM. Jean-Maurice et Paul Bousquet, Charles-Edouard Messier, Edouard et Arthur Bousquet, Gérard St-Roch, Fernand Delisle, Jean-Paul Messier et Philippe Jarret, de St-Charles, Mlle Madeleine et Thérèse Messier, Jeanne et Germaine Palardy ainsi que MM. Zéphirin, Laurent, Lucien et Jean-Paul Messier, Edgar Jarry, Roland et Ernest Messier, Roland Palardy et Adrien Messier, de Ste-Madeleine.

ANNIVERSAIRE DE NAISSANCE A ST-THOMAS D'AQUIN

A l'occasion du vingt-sixième anniversaire de naissance de Mlle Ruth Birtz, une grande soirée fut organisée par un groupe de parents et d'amis qui se rendirent pour la fêter chez M. et Mme Raoul St-Pierre.

Mlle Birtz a reçu de nombreux cadeaux. L'adresse fut lue par Mlle Yvette Malo, l'air chic dans une grande robe de soirée rose, et le cadeau fut présenté par Mlle Rita Boucher, qui portait une longue robe de soirée bleu-turquoise. Deux boîtes à surprises furent également offertes à l'héroïne de la fête par MM. Armand Boucher et Gaston St-Roch, qui avaient fort belle apparence dans leurs vêtements Prince-Albert. Parmi les assistants, on remarquait:

M. et Mme Raoul St-Pierre, M. et Mme Lucien Michon, de Saint-Thomas d'Aquin, M. et Mme Armand Naro et leur fille, Carmen et M. et Mme Charles-Emile Barsalou de Montréal, Mlle Ruth Birtz de St-Hyacinthe, Mlle Hecance et Madeleine Birtz, M. Narcisse et Adrien Birtz, et Paul Gravel de St-Marie des Carrières, Mlle Berthe-Eva Malo et Pierre-Emile Pélouin de Sorel; Mlle Yvette Malo, Rita Boucher, Adonia Normandeau, Gergette et Marie-Paule St-Onge, Rita St-Roch, Fernande Gaudreau, Lucienne et Marie-Aimée Forcier, tous de St-Hyacinthe, M. Arthur Yvon, et Laurent Desmarais, Rosaire et Raymond St-Pierre de St-Thomas d'Aquin, M. Herman Boucher, Gaston St-Roch, Marc Guertin, Paul Emile et Joseph-Armand Forcier, de St-Hyacinthe. Au cours de la soirée il y eut du chant, de la musique et la danse.

Nos musiciens étaient M. A. Naro, violoniste et M. Charles-Emile Barsalou, accordéoniste et musique à bouche par M. Laurent Desmarais. A minuit, des rafraichissements furent servis. Nous remercions spécialement nos bons musiciens ainsi que notre bon caller, M. Arthur Yvon. Tous se quittèrent heureux et contents de s'être aussi bien amusés en se promettant de garder un beau souvenir de cette belle soirée passée chez M. et Mme Raoul St-Pierre à l'occasion de la fête de Mlle Ruth Birtz.

NOTEZ BIEN

Une fourrure a été oubliée par une retraitante à la Ville Ste-Jeanne d'Arc à St-Hyacinthe. La personne à qui elle appartient pourra la réclamer à cet endroit.

Le littoral de Bornéo s'étend sur une distance équivalant à celle de San-Francisco à New-York.



CHIC ALORS! MAMAN A COMMANDE
DE LA FARINE PREPAREE BRODIE...
ÇA VEUT DIRE QU'ELLE VA CUIRE...
ET QU'IL Y AURA UN FIN MORCEAU
SPÉCIAL, CE SOIR

Les mères sensées s'épargnent du trouble... du temps... ET DE L'ARGENT en employant pour leurs cuissons

LA FARINE PREPAREE BRODIE

La méthode améliorée, nouvelle, de faire la cuisson à la maison. Rien de nouveau à apprendre, simplement moins à faire. Point n'est besoin de poudre à pâte ou de sel—ils sont déjà dans la farine dans les proportions qu'il faut pour faire de délicieux gâteaux et autres pièces de tour, tous d'une légèreté exquise. Procurez-vous-en un paquet aujourd'hui!



CHARLES BOYER DANS "THE CONSTANT NYMPH"



Le grand acteur romantique que l'on verra dans un de ses plus beaux films à date, assisté de Joan Fontaine et d'Alexis Smith, dans un grand roman d'amour que l'on verra au Maska mardi, mercredi et jeudi, les 2, 3 et 4 novembre.

Feuilleton du "Clairon"

Mystère de Sang

Par
FLORIAN-PARMENTIER

No. 8
Mon cher enfant,
"J'ai attendu, pour te parler, que tu sois en âge de bien comprendre certaines choses. On n'a pas manqué de te dire que tu es le fils d'un condamné. D'un condamné, oui, mais d'un criminel: ce n'est pas vrai! Je suis morte avec la certitude absolue que ton père n'était pas coupable. Quelles que soient les raisons qu'on ait pu te donner, c'est la voix de la vérité, c'est la voix de la justice, et je ne crains pas de blasphémer en te disant: c'est la voix de Dieu!"

"Tu consacreras ta jeunesse, et ta vie, s'il le faut, à rassembler les preuves de l'innocence de ton père. Un jour, je le sais, tu les tiendras dans tes mains, ces preuves, et tu les feras éclater aux yeux de tous."
"Dans cette affaire, qui a valu à un homme de bien une mort ignominieuse, il y a un mystère, un mystère de sang."
"Tu le perceras, ce mystère, le jour que tu auras retrouvé l'accusateur."
"Celui qui a osé dire: 'J'accuse!', celui-là, mon enfant, l'a volé ton honneur pour échapper 'lui-même au châtiment.'"
Mais que pouvait Raoul Daubigny pour obéir aux ordres de sa mère? Celui qu'elle désignait comme le coupable avait disparu. Les paysans racontaient qu'une sentinelle avait tiré sur un rôdeur. Un cadavre avait été retrouvé dans la plaine, qui portait

le manteau d'ombre de Dorekman. Raoul suivit sa destinée. Il devint prêtre, puis se fit agréer comme frère prêcheur. Il ne portait pas l'habit des Dominicains, dont l'ordre avait été supprimé par la Révolution. Mais il était de ceux à qui l'Eglise permettait de remplir le même office. Il évangélisa les âmes. Il répandit autour de lui les trésors d'une nature exquise et droite, sincère et généreuse. Et les désespérés châtèrent désormais en leur cœur les louanges du Père Anselme.

**XVI
LA TENTATION**
Vingt fois le Père Anselme a crispé ses doigts sur sa chaise. Vingt fois il a pris son visage dans ses mains pour dissimuler son émotion. A la fin il se lève et fait quelques pas dans la chambre, en murmurant des paroles incompréhensibles. Il est blanc comme un spectre.
—Seigneur, songe-t-il, est-ce possible?... Est-ce donc moi que vous avez choisi pour apporter à cet homme l'absolution?... Depuis quinze ans, j'attends que la prédication de ma mère s'accomplisse... Et ces preuves qu'elle m'annonçait, ces preuves de l'innocence de mon père, je les tiens aujourd'hui... mais c'est sous le sceau de la confession... Hélas! mon Dieu, comme vous me torturez!... Mais non! Non ce n'est pas vous — vous, le Dieu de bonté — qui me placez dans cette alternative: trahir les devoirs les plus sacrés de mon ministère ou

me parjurer devant ma pauvre sainte mère... vouer une âme aux peines éternelles ou renoncer à réhabiliter jamais la mémoire de l'innocent!... Je ne sais plus où est le vrai, je ne sais plus où est le bien... Je me débats dans un abîme de ténèbres, dans un chaos où toutes les noirceurs, toutes les iniquités m'assaillent à la fois... Il n'est pas juste, non, il n'est pas juste qu'après avoir renoncé aux joues humaines, qu'après avoir déchiré ma vie aux épines dont sont traversées les voies du Seigneur, je sois exposé à une épreuve si épouvantable que, quelque parti que je prenne, je serai damné devant Dieu ou damné devant ma conscience!... Non, ce n'est pas juste!... Et cette parole est mensonge, qui dit que nul n'est jamais tenté au delà de ses forces... Car cet homme qu'on me demande aujourd'hui d'absoudre, une volonté impérieuse, une volonté qui plane au dessus de moi, et que je sens tout aussi sacrée que les plus sacrées des lois divines et des lois humaines, m'ordonne de lui faire expier son crime, d'arracher son secret aux voiles trop commodes du confessionnal, en même temps qu'elle m'enjoint de sortir la victime de l'opprobre, en manifestant aux yeux de tous son irréversible innocence!...

A ce moment, M. de Vilmont, qui s'était assoupi après l'effort des premiers aveux, éleva doucement la voix, en considérant le missionnaire:
—Vous êtes bon, vraiment!... Vous priez pour le misérable réprouvé que je suis, et qui mérite si peu votre indulgence... Mais écoutez-moi. Malgré le sentiment que j'ai, très viv, de mon indignité, la confession que je vous ai faite a opéré en moi une sorte de miracle... J'éprouve, malgré mon repentir, un calme indéfinissable, et que je n'aurais pas connu depuis le temps lointain de mon enfance... De cela, je vous sais un gré infini... Mais je ne veux point que vous me donniez ni l'absolution du prêtre, ni l'absolution du frère en humanité que vous êtes à présent pour moi, avant que je vous aie tout dit...

Vous ne m'absoudrez qu'en connaissance de cause, et si vous le jugez bon. Je ne vous fais point mes confidences pour esquiver le châtiment, mais parce que je sens qu'elles me purifieront à mes propres yeux. Après un silence de vingt-cinq ans, un silence qui m'oppressait, qui m'étouffait à mon insu, et qui n'allait pas tarder à me faire mourir, voici que j'éprouve à parler un profond soulagement et comme une délivrance... Vous me diriez qu'après cela vous allez me dénoncer, me livrer à la justice, me faire subir les pires représailles, que je parlerais quand même...
Surpris du changement qui s'était opéré chez le malade, le Père Anselme s'était rapproché, attiré comme malgré lui. Il avait encore une attitude glacée, mais, aux dernières paroles de M. de Vilmont, il fut instinctivement un signe de dénegation.

—Oui, reprit le pénitent, je vous relève du secret de la confession. Abandonnez-moi aux tribunaux, si cela vous paraît plus équitable. Ce que l'on fera de moi m'est indifférent désormais. Grâce à vous, j'ai recouvré l'équilibre de l'esprit, et les minutes que je vivrai dans cet apaisement inespéré seront pour moi des siècles de béatitude. C'est, pensez-vous, mille fois plus que je ne méritais. Je suis de votre avis. Aussi me voyez-vous prêt à expier quand on voudra et autant que l'on voudra.
Le Père Anselme abaissa un instant les paupières sur sa souffrance intérieure. L'étrange sérénité du criminel offensé ses sentiments filiaux et irrita sa notion de la justice.
—Me permettez-vous de vous interroger? fait-il tout-à-coup d'une voix rauque, en se rassurant après avoir un peu écarté sa chaise.
—Interrogez-moi tout à votre aise.
—L'homme... qui a été condamné à votre place... a droit à une réparation. Etes-vous prêt à la lui donner?
—Certes. Mais vous touchez l'endroit le plus douloureux de ma conscience. Car, maintenant,

hélas! que puis-je pour lui? Toujours glacé, le religieux répondit:
—Vous pouvez, sans vous compromettre, puisque l'on ne vous connaît aujourd'hui que sous le nom de M. de Vilmont, signer une déclaration au nom de Dorekman.
—Je signerais cette déclaration, même, je vous l'ai dit, si vous révélez qui je suis.
—C'est bien.
Le prêtre gardait le visage fermé que devaient avoir autrefois les Dominicains, au tribunal de l'Inquisition.
Il faut, maintenant, prononcer Dorekman, que je vous explique comment j'ai changé mon identité. Les juges ne vous croiraient pas, si vous ne leur apportiez des précisions.
Raoul Daubigny allait dire: "Qui vous parle de s'adresser aux juges?" mais se le retint.
Dorekman continua:
—Voici donc mes éclaircissements. Le portefeuille du colonel de Moncey contenait un parchemin par lequel M. de Vilmont, son beau-frère, prévoyant le cas où il ne reviendrait pas de Russie, autorisait le porteur à restituer sa fortune et ses papiers de la banque qui en avait la garde. Cette pièce, de Moncey n'avait pas cru qu'il fut temps de l'utiliser; car vous le savez, d'anciens soldats, malades, égarés, ou prisonniers, entraînaient encore en France dix ans après la débâcle de Russie.

"Pendant que le hussard Daubigny, après un jugement sommaire, était conduit au poteau d'exécution, prudemment je m'esquivai. Mais, aux abords du village, le hasard voulut que je heurtai du pied un cadavre. Cette rencontre me suggéra l'idée d'attendre le soir et d'échanger mes vêtements contre ceux du mort. Alors, traînant celui-ci derrière moi, je fis mine de vouloir forcer les avant-postes. La sentinelle tira dans le noir. Je laissai tomber le corps, que j'avais dressé comme un bouclier contre ma poitrine, et je m'éloignai en rampant."
—Désormais Dorekman n'existe plus.
—A présent, écoutez-moi. Quand

on s'est mis au service du mal, on n'est plus maître de choisir sa destinée. Il faut obéir jusqu'au bout. Le premier pas entraîne le second, le troisième, le quatrième, le cinquième, jusqu'à ce qu'on soit un voleur. Muni du parchemin dont je vous ai parlé, et que M. de Vilmont avait établi au porteur, pour faciliter les choses, si de Moncey venait à être tué, je n'eus aucune peine à retirer le dépôt de la banque. Pourtant dès ce moment j'eus l'esprit inquiet. En somme, je ne connaissais pas le résultat de mon subterfuge. Le cadavre avait-il été pris pour celui de Dorekman? Je n'en savais rien. Le directeur de la banque, estimant que son subordonné n'avait livré un peu légèrement le bien de son client, n'allait-il pas mettre la police à mes trousses? C'était, après tout, fort possible. Enfin, le vrai de Vilmont pouvait réparaître tout à coup.

"Il me souvint alors d'un cousin pauvre que j'avais en Alsace et qui ne me connaissait point. Je résolus de me l'attacher, pensant qu'en cas d'alerte je pourrais, d'une manière ou d'une autre, tirer parti de l'équivoque. L'engrenage, toujours. Donc, l'homme qui me sert se nomme Dorekman. Je m'en suis souvent félicité, car j'ai maintes fois laissé échapper le nom de Dorekman dans mes crises, — et le brave garçon a toujours cru que c'est de lui qu'il s'agissait.

—Je pense devoir vous le rappeler, interrompit le Père Anselme, un ministre de Dieu ne peut donner l'absolution que si le pénitent répare le tort qu'il a causé et manifeste une contrition vraiment sincère.
La placidité du criminel l'exaspérait.
Bien que Dorekman exécutât franchement son passé, et bien que le religieux de tout son vouloir s'efforçât de rester dans son rôle de prêtre, tous deux, à leur insu, s'épiaient froidement comme deux lutteurs. Dans les profondeurs obscures de leurs instincts, ils n'étaient plus que deux forces élémentaires dressées face à face.
—Vous êtes libre, je vous le répète, de m'absoudre ou non, répartit Dorekman. Mon repentir

ne date pas de ce jour. Mes fautes, je les ai payées de toute ma vie. Je ne veux nullement plaider ma cause. Mais, tout de même, quelle expiation! D'autres se suicident. D'autres encore s'enferment dans un cloître. Ceux-ci, sans doute, vivent d'une vie morte, mais combien paisible! Et ceux-là, peut-être vont-ils vers des supplices, mais en tout cas moins terribles que celui qui me fut infligé. Depuis vingt-cinq ans, pas une minute ne s'est écoulée sans que les gretots de la peur et du remords n'aient résonné au fond de ma conscience. Au commencement, j'ai pu croire que ce qui me tourmentait n'était que la crainte d'être découvert. Je me disais qu'après tout ma vengeance contre le colonel de Moncey était peu de chose auprès de l'outrage existant gâchée par l'infamie de mes années de prison. Même le produit de mon vol, je le considérais comme une sorte d'indemnité qui m'était due. Cependant, le temps a passé: tout le monde avait oublié de Moncey, Dorekman, le véritable de Vilmont, — et ma torture ne s'apaisait point.

"A la vérité, ma vengeance, je n'avais jamais pu la savourer. Quelqu'un m'en avait empêché. Quelqu'un avait fait justice de ma justice et toujours se dressait devant mes yeux comme un ennemi. Ce quelqu'un-là, c'était le spectre de l'innocent. Ah! Daubigny a mieux vengé son colonel que je ne m'étais, moi, vengé de lui! C'est que, voyez-vous, n'être point né pour le rôle de bandit et avoir à le jouer est un bien triste sort. Comment ai-je pu être assez lâche pour livrer à ma place l'homme qui s'était fié à moi, c'est ce que je n'ai jamais compris. Il y a de ces moments d'aberration que rien n'explique, sinon ceci: qu'une âme délicate se laisse un jour dominer par les fatalités et s'en est fait d'elle. Un pas dans le mal, on s'engage, dans certaines circonstances, que rien n'est plus facile. Je me suis cru un instant l'instrument de Dieu, alors que je bafouais le colonel, rampant et rampant à mes pieds. Je n'étais qu'un misérable, aveuglé par les ressentiments. A tout jamais, Daubigny sera là pour me dé-

montrer que l'homme qui se venge est un malfaiteur. De Moncey, l'impitoyable, méritait peut-être mes violences. Mais ma flamme de joie sauvage a projeté une ombre: le poteau de mort d'un innocent. Il y a de mystérieuses répercussions. On croit ne donner qu'un coup de poing; on déclenche dans la nuit une machine meurtrière qui va frapper au loin des gens dont on ignorait l'existence. Sans Daubigny, — sans Daubigny qui avait une femme et un enfant dont j'ai fait le malheur, — je me serais dit en songeant à la fin du colonel: ce fut juste. Puis, une fois assuré de l'impunité, j'eusse vécu heureux, comme vit heureux celui qui, dans une lutte loyale, s'est débarrassé d'un adversaire. Mais il a fallu qu'un simple soldat s'interposât dans le duel qui nous mettait aux prises, de Moncey et moi, pour que je comprisse tout le sens profond de cette parole: "Celui qui répond au mal par le mal renverse le pilon qui soutient au-dessus de sa tête l'édifice de sa sécurité."

"Celui qui répond au mal par le mal, répéta en lui-même le missionnaire. Et il s'absorba quelques instants dans ses méditations, la tête penchée comme sous la pesée d'une force obscure.
Lorsqu'il releva les yeux, Dorekman reprit:
(A suivre)

LE PLASTIQUE AIDE LES SCAPHANDRIERS
Les scaphandriers qui travaillent à redresser "La Normandie" dans le port de New-York portent un nouveau casque muni d'une fenêtre solide et légère faite de plastique "Lucite". Ce plastique aussi clair que le cristal sert également aux nez et aux lunettes des bombardiers et des chasseurs. Ces casques ont été essayés dans différents pays à 300 pieds et bientôt on les fabriquera entièrement en "Lucite", ce qui améliorera le champ de vision des scaphandriers et leur permettra de se mouvoir plus aisément à de plus grandes profondeurs.

SOUSCRIVONS AU 5^e EMPRUNT

MANOEUVRE NAZIE



On doit respecter les droits des Canadiens français au pays

Déclaration de l'hon. Oscar Drouin au congrès de l'Association des Secrétaires de Municipalités.

Samedi dernier avait lieu, à l'hôtel Windsor de Montréal, le 5^e congrès annuel de l'Association provinciale des secrétaires de municipalités. Plusieurs citoyens distingués avaient pris place à la table d'honneur, notamment l'hon. Oscar Drouin, ministre du Commerce, de l'Industrie et des Affaires Municipales.

L'hon. M. Drouin, dans son discours, a souligné que le gouvernement provincial et lui-même en particulier, tiennent beaucoup au développement de l'association.

«Je puis même vous dire, continua le ministre, que votre association est l'enfant choyé, et que, comme tel, je m'y intéresse beaucoup. Je crois que votre rôle est utile. Et tout en étant utile, il est aussi fort difficile. Le gouvernement provincial s'en rend compte. Car à la vérité vous êtes ceux qui remplissez la tâche combien considérable de secrétaire de municipalité. C'est une fonction publique importante et qui vous honore. Je la trouve même si importante que je n'épargne pas mes efforts pour rendre vos fonctions permanentes. Et le gouvernement ne demanderait pas mieux que de créer vos fonctions permanentes.

«Le gouvernement désire aussi augmenter les subsides auxquels vous avez droit. Votre association grandit à vue d'œil. En une seule année, son effectif a augmenté d'une centaine de membres. Je sais, dit le ministre, que vous pensez comme moi, au problème difficile et délicat: le refinancement municipal de Montréal. Personne ne désire plus que moi que Montréal reprenne son autonomie. Mais avant d'en arriver là, ne faut-il pas que comme une métropole et une grande ville, que ses finances soient de nouveau stabilisées.

L'hon. M. Drouin rappelle à ses

auditeurs que le principe d'autonomie lui est très cher. «Un autre problème qui m'est cher, dit le ministre, c'est l'unité du pays. Dans l'après-guerre, les problèmes pour équilibrer l'économie du pays devront être traités équitablement. Car seule, la justice peut exercer ses droits.

«Il importe donc, dit le ministre, que la minorité soit respectée et que ses droits ne soient aussi. Il est malheureux que nous, Canadiens français, ayons parfois l'impression de ne pas être traités justement. Nous avons le droit d'être traités comme minorité, mais comme une minorité qui a ses droits. Ainsi, nous devrions avoir dans toutes les fonctions publiques 33 pour cent des positions. Elles nous reviennent de droit.

«Je tiens à le répéter, dit l'hon. M. Drouin, aucun Canadien français ne peut accepter d'être traité en inférieur et n'acceptera de régime résultant d'une telle politique. Tous les Canadiens français ont droit à leur part dans l'effort de guerre.

M. Drouin parle ensuite de l'amendement de la constitution. La province ne peut pas et ne doit pas renoncer à ses droits constitutionnels. La fédération fut un pacte entre les provinces et aucun amendement ne doit être apporté à la constitution sans le consentement des provinces. Le fédéral n'a aucun droit d'amender la constitution sans la permission des provinces. Si on amende la constitution, on doit le faire à une condition, c'est que le droit des provinces soit respecté.

M. E.-O. Hudon a remercié M. Drouin de ses paroles d'encouragement à l'association et de son attitude au sujet de l'autonomie des municipalités.

Le problème des achats de charbon

La situation n'est pas ce qu'il y a de plus rose, mais l'on réussit à s'approvisionner, même si dans certains cas, il faut attendre un peu.

Suivant les journaux de Montréal, la situation dans le domaine des livraisons du charbon est sur le point de s'améliorer considérablement d'ici une semaine, mais dans l'intervalle l'anthracite est plutôt rare.

À la vérité, les marchands ont fort à faire pour servir leur clientèle régulière et il en est qui se sont trouvés dans l'obligation de refuser de nouveaux clients, mais c'est un contretemps passager. Les marchands étant en effet assurés de recevoir des États-Unis 90 pour cent du stock reçu l'an dernier. Ce charbon devrait arriver d'ici une semaine environ, à ce que l'on assure dans les cercles où l'on a plutôt tendance à se montrer optimiste.

Il ne fait pas de doute que les consommateurs sont dans l'obligation de pratiquer une rigoureuse économie des approvisionnements déjà rentrés. Les marchands ont reçu permission des autorités fédérales de mélanger 25% de charbon mou à l'anthracite. On obtiendra ainsi la même

chaleur, plus peut-être, car le charbon mou dégage une énorme quantité de calories, mais il sera préférable de surveiller de plus près le chauffage. On devra aussi prendre certaines précautions élémentaires, vu que le charbon mou dégage beaucoup de fumée et de suie. Il s'ensuit que les caves seront un peu malpropres, mais il n'y a pas d'autre solution.

Pour ce qui est du bois, la situation n'est peut-être pas aussi sévère, mais elle n'est pas ce qu'il y a de plus rose dans les agglomérations de population. A Montréal, certains marchands ont encore du bois mou, mais l'acheteur doit aller le chercher lui-même en voiturette, en auto ou avec d'autres moyens de fortune. Le bois franc est plutôt rare, quand il n'est pas inexistant en certains endroits.

En ceci comme en toutes choses, les consommateurs qui s'y sont pris à l'avance pour s'approvisionner ont certainement moins de démarches à faire, que leurs concitoyens moins prévoyants.

Vaste programme agricole pour l'après-guerre

L'hon. Adélard Godbout révèle à Valleyfield que le Gouvernement va entreprendre une grande campagne de nivellement, de drainage et d'assainissement des terres dans la province.

L'hon. Adélard Godbout, Premier Ministre de la Province, en présence, récemment, au lancement du Cinquième Emprunt de la Victoire à Valleyfield, a annoncé que le gouvernement provincial projette un vaste programme agricole pour l'après-guerre, un programme dont tous les cultivateurs bénéficieront et qui donnera une valeur nouvelle aux terres de la province de Québec en les rendant plus fertiles et plus faciles à cultiver.

Cette réunion du 5^{ème} Emprunt de la Victoire à Valleyfield coïncidait avec la célébration d'une fête agricole au cours de laquelle dix-sept lauréats d'un concours d'exploitation rationnelle des fermes ont reçu les félicitations du Premier Ministre.

En moins de trois heures, le Premier Ministre a participé à trois cérémonies distinctes: l'inauguration de la salle du conseil municipal, récemment rénovée, le lancement du 5^{ème} emprunt de la victoire, la fête agricole en l'honneur de 17 lauréats d'un concours d'exploitation rationnelle des fermes.

«Après la guerre, a déclaré l'hon. M. Godbout, le gouvernement a l'intention de lancer un vaste programme agricole dans toute la province. Nous entreprendrons alors une campagne de nivellement, une campagne de drainage et une campagne d'assainissement des terres. Les cultivateurs qui voudront bénéficier des améliorations que leur offrira ainsi le gouvernement auront besoin d'argent, ne serait-ce que pour parfaire l'oeuvre qu'entreprendra le gouvernement, car il ne s'agit rien moins que de rebâtir l'agriculture québécoise. Ceux qui auront souscrit aux emprunts de la victoire auront alors à leur disposition les fonds dont ils auront besoin pour profiter pleinement des avantages qui leur seront offerts.

M. Godbout a aussi fait l'éloge

LE METROPOLITAN A RADIO-CANADA

Les auditeurs apprendront avec intérêt que Radio-Canada fera de nouveau le relais des émissions du Metropolitan Opera, cet automne, à partir du samedi 27 novembre. Les chefs d'orchestre qui se succéderont au cours de cette saison seront Wilfrid Pelletier, Bruno Walter, Cesare Sodero, Georges Szell, Paul Breisch, Frank St-Léger, Erich Leinsdorf, etc.

Le programme de la saison porte les titres des ouvrages classiques les plus en demande.

La vanille est une plante de la famille des orchidées du Mexique.

On utilise l'extrait de l'arbre «quebracho» pour le tannage des cuirs.

Le boeuf-musqué ressemble à un «petit buffalo»; il a une certaine ressemblance avec l'agneau, capable de creuser des arbres. Le pic-bois est le seul oiseau sains.

Vos Yeux Sont-ils Fatigués?

PROTÉGEZ-LES EMPLOYEZ DES

AMPOULES EDISON MAZDA

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED



Donnez-lui votre appui ... Jusqu'au bout!

PARMI les matelots, les soldats, et les aviateurs qui sont actuellement aux prises avec l'ennemi, il y en a bien un que vous connaissez... un, peut-être qui vous est cher—ou encore ce petit gars que vous coudoyiez tous les jours dans votre rue.

Votre cœur est avec lui, sans doute. Mais il lui faut plus que vos bons sentiments. Ses efforts pour hâter la victoire—sa vie même, peut-on dire—dépendent de ces choses que seul l'argent de ses concitoyens, au pays, peut lui fournir.

A moins que vous, et les gens comme vous, ne soyez derrière lui, prêts à lui

fournir tout ce dont il a besoin, sa vaillance peut être tragiquement vaine. Une lutte longue et acharnée est devant lui. Le besoin qu'il a de votre appui augmentera plutôt qu'il ne diminuera. C'est l'heure maintenant de faire votre suprême effort, comme lui le sien.

C'est pourquoi, vous devriez décider maintenant d'acheter, durant ce 5^e Emprunt de la Victoire, plus d'obligations qu'il n'a jamais paru possible jusqu'ici. Ne l'abandonnez pas à cette heure décisive. Donnez-lui votre appui jusqu'au bout.

THE MANUFACTURERS LIFE INSURANCE COMPANY

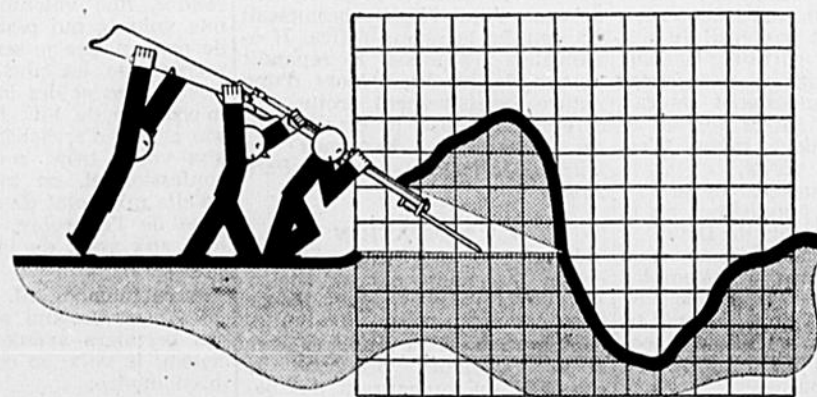
SIÈGE SOCIAL Fondée en 1887 TORONTO, CANADA

SUCCURSALE — IMMEUBLE DRUMMOND — MONTRÉAL
BUREAU DE ST-HYACINTHE 515, 14^{ème} Avenue, Mondor
GEORGES H. DUROCHER — REPRESENTANT

ACHETONS des HÂTONS LA VICTOIRE OBLIGATIONS de la VICTOIRE

HÂTONS LA VICTOIRE

ÉPARGNEZ MAINTENANT—
POUR MIEUX ACHETER
—APRÈS LA GUERRE



L'ACHAT D'OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE ET DE CERTIFICATS D'ÉPARGNE DE GUERRE AIDE À EMPECHER L'INFLATION AUJOURD'HUI

—ET LA DÉPRESSION PLUS TARD

CONTRIBUTION À LA 5^e CAMPAGNE DE L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE DE

L'ALUMINUM COMPANY OF CANADA, LIMITED

MONTREAL

RENSEIGNEMENTS

Pour les cultivateurs de l'Est qui veulent acheter des grains fourragers de l'Ouest.

GRAINS DISPONIBLES:

BLÉ • AVOINE • ORGE

MODE D'ACHAT

Commandez par l'intermédiaire de votre marchand habituel. Le marchand peut commander ces grains, vous en dire le coût et se charger de tous les détails d'expédition jusqu'à votre gare ou

Commandez directement d'un fermier de l'Ouest. N'oubliez pas (1) de mentionner la sorte et la catégorie de grain désiré, (2) de spécifier que le grain ne doit pas avoir plus de 3% de déchet (dockage), et (3) soyez prêts à accepter le grain à une catégorie près de celui que vous aurez choisi.

Les achats ainsi faits garantissent à l'acheteur les droits aux primes, à

l'aide au transport et aux autres paiements promis par le gouvernement fédéral si l'expédition est conforme aux règlements.

RENSEIGNEMENTS SUR LES PRIX

Les prix pour l'avoine et l'orge sont fixés au boisseau, prix maximum (ou prix courant si celui-ci est inférieur), base en entrepôt à Fort William ou Port Arthur.

Prix maximum pour l'avoine, 51¹/₂c le boisseau; pour l'orge, 64³/₄c le boisseau.

C'est l'acheteur qui doit payer le transport, les frais de chargement, la commission et l'assurance pour les risques de guerre.

AIDE GOUVERNEMENTALE POUR LES ACHATS DE GRAINS FOURRAGERS

1. Prime par boisseau—1¹/₂c en octobre—1c en novembre—¹/₂c en décembre.
2. Prime de 8c par boisseau sur le blé employé pour l'alimentation du bétail.
3. Aide au transport des grains fourragers de Fort William—Port Arthur à tous les points de l'Est du Canada.
4. Tolérance de 3% de déchet (impuretés) afin d'activer l'expédition du grain.

LISEZ CECI ATTENTIVEMENT

Un wagon entier constitue une commande minimum de grain. On tolère 3% de déchet sur les achats de grain. L'acheteur ne paie que pour 1% de déchet; il ne paie rien pour la quantité en plus de 1%.

Après réception du grain, l'acheteur doit s'adresser à l'Administrateur des fourrages concentrés, Edifice Confédération, Ottawa, pour obtenir les formulaires nécessaires au remboursement des frais de transport et des

primes payées par le Gouvernement fédéral. Conservez les pièces suivantes: (1) La facture originale ou une copie de celle-ci signée par le vendeur. (2) La facture acquittée pour le transport ou l'avis d'arrivée des bureaux des chemins de fer. (3) Le certificat de classement du grain faisant voir qu'il appartient à une catégorie établie sous la Loi des Grains du Canada et qu'il ne contient pas plus de 3% de déchet (dockage).

OFFICE DU RAVITAILLEMENT EN PRODUITS AGRICOLES

Ministère Fédéral de l'Agriculture, Ottawa

Honorable JAMES G. GARDINER, Ministre

1848P